

INCENDIES CRIMINELS, ENLÈVEMENTS ET VIOLENCES CONTRE LES ENFANTS, **LE COUPERET EST TOMBÉ**

PAGE 3



Le projet de révision du Code pénal durcit fortement l'arsenal répressif. Présenté en procédure de discussion urgente, le texte prévoit notamment la peine de mort dans plusieurs cas précisément définis, y compris pour certains actes commis sur instruction ou au profit d'une partie étrangère.

Gaz, pétrole, raffinage **Arkab sur tous les fronts au Niger**

PAGE 6



Le dossier libyen s'invite dans l'activité d'Attaf en marge de l'AG de l'ONU **Alger réaffirme sa position et plaide pour une solution politique**

PAGE 2



CNAS Les centres ouverts le samedi matin

PAGE 4



Créances d'entreprises **L'AFFACTURAGE DÉSORMAIS AUTORISÉ**

PAGE 7

Rentrée scolaire 2026-2027 **À l'heure de la modernisation**

PAGE 5



Algérie-Zambie **La billetterie ouverte**

PAGE 13



LE DOSSIER LIBYEN S'INVITE DANS L'ACTIVITÉ D'ATTAF EN MARGE DE L'AG DE L'ONU Alger réaffirme sa position et plaide pour une solution politique

À New York, Ahmed Attaf a réaffirmé dimanche, l'attachement de l'Algérie à la souveraineté libyenne et à la stabilité de l'espace sahélo-saharien.

La question libyenne s'est imposée au cœur des échanges du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, à New York. En marge de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies, le chef de la diplomatie algérienne a réaffirmé, lors de son entretien avec le chargé de la gestion du ministère libyen des Affaires étrangères, Taher Al-Baour, la position constante d'Alger en faveur de l'unité, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Libye, a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère. Les discussions ont porté sur les derniers développements de la situation dans le pays et les démarches susceptibles de faire avancer le processus politique, avec pour objectif de créer les conditions nécessaires au rétablissement de la sécurité et de la stabilité, précise la même source. Ahmed Attaf a réitéré l'attachement de l'Algérie à un règlement politique global de la crise libyenne, fondé sur la conduite par les Libyens eux-mêmes du processus politique et la préservation de l'unité de l'État et de ses institutions. Pour Alger, cette approche doit permettre de répondre aux aspirations du peuple libyen à la stabilité et à la prospérité, tout en préservant la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays. Cette position s'inscrit dans la conception algérienne de la sécurité régionale, qui établit un lien étroit entre la stabilité de la Libye, celle de son environnement immédiat et la situation dans l'espace sahélo-saharien. Dans ce contexte, les deux responsables ont convenu de renforcer la concertation et la coordination afin de faire face aux défis communs dans la région. L'objectif affiché est de contribuer à consolider les fondements de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans l'ensemble de l'espace sahélo-saharien.



EQUILIBRES RÉGIONAUX

Le rappel de cette position à New York intervient alors que la question libyenne demeure étroitement liée aux enjeux de sécurité et de stabilité en Afrique du Nord et au Sahel. Pour Alger, la préservation de l'unité de l'État libyen et le règlement politique de la crise constituent ainsi des éléments importants de la stabilité régionale. Le dossier libyen s'inscrit également dans une séquence diplomatique plus large pour Ahmed Attaf à New York. Le ministre d'État a multiplié les rencontres consacrées aux questions régionales et internationales, ainsi qu'au renforcement des mécanismes de coopération multilatérale.

ALGER PLAIDE POUR UNE ACTION ARABE RENFORCÉE

Ahmed Attaf s'est également entretenu avec le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil Fahmy, avec lequel il a échangé sur les principales questions inscrites à l'agenda de l'organisation et sur les derniers développements au Moyen-Orient, notamment dans les territoires palestiniens occu-

pés. Les discussions ont notamment porté sur les moyens d'intensifier le soutien à la cause palestinienne au sein des Nations unies. Les deux parties ont également évoqué le rôle de l'Algérie dans les efforts visant à réformer et développer les mécanismes de travail de la Ligue arabe afin de lui permettre de mieux répondre aux défis auxquels est confronté le monde arabe.

COOPÉRATION AFRICAINE ET MULTILATÉRALISME

Dans le cadre de ses rencontres bilatérales, Ahmed Attaf s'est entretenu avec son homologue ougandais, Adonia Ayebare, sur les moyens de renforcer et de diversifier la coopération entre les deux pays. Les deux responsables ont également abordé les questions de développement et la nécessité d'intensifier la coopération internationale en faveur de la réalisation des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030, particulièrement en Afrique. Les préparatifs de la réunion ministérielle du Mouvement des non-alignés, prévue à Kampala avant la fin de l'année, ont également été évoqués. Avec le ministre sierra-léonais

des Affaires étrangères, Mohamed Rahman Swaray, Ahmed Attaf a examiné l'état des relations bilatérales et les questions régionales et internationales d'intérêt commun. Les deux responsables ont notamment évoqué la coordination entre les deux pays lorsqu'ils siégeaient comme membres non permanents du Conseil de sécurité, notamment dans le cadre du mécanisme A3. Ahmed Attaf a, à cette occasion, salué la contribution de la Sierra Leone aux efforts de réforme du Conseil de sécurité, son ministre étant président du Comité des dix chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine consacré à cette question.

GHAZA ET LES CRISES HUMANITAIRES

Les échanges du ministre d'État ont également porté sur la situation humanitaire. Avec le directeur exécutif par intérim du Programme alimentaire mondial, Carl Skau, Ahmed Attaf a examiné les moyens de renforcer la coopération entre l'Algérie et le PAM pour répondre aux besoins des populations vulnérables, notamment en Afrique et au Moyen-Orient. La situation à Gaza, à l'approche de l'hiver, ainsi que l'aide destinée aux réfugiés sahraouis figuraient également au menu des discussions. Enfin, Ahmed Attaf a reçu la présidente du Comité international de la Croix-Rouge, Mirjana Spoljaric Egger, avec laquelle il a abordé le respect du droit international humanitaire, les nouveaux défis liés aux technologies et à l'intelligence artificielle ainsi que l'application du droit humanitaire dans les conflits navals. Les deux parties ont également évoqué la conférence internationale de haut niveau «Protéger l'humanité en temps de guerre», prévue en décembre en Jordanie, dans le cadre de laquelle l'Algérie coprésidera, avec la Slovaquie, la Sierra Leone et le Costa Rica, le groupe de travail consacré à la protection des infrastructures civiles.

R. N.

LA LIBYE CANDIDATE À UN SIÈGE NON PERMANENT AU CSNU

Rabat s'en prend à Alger

Décidément, tous les prétextes semblent bons, dans certains milieux marocains, pour mettre l'Algérie au centre des rivalités régionales. Dernier épisode en date : la candidature officielle de la Libye à un siège non permanent au Conseil de sécurité de l'ONU pour la période 2028-2029. Lancée le 17 septembre à New York, la campagne de Tripoli intervient alors que le Maroc est lui aussi candidat au même siège réservé à l'Afrique. L'élection doit se tenir en juin 2027.

Cette entrée en lice a rapidement été interprétée, dans certains milieux politiques et médiatiques marocains et libyens, à travers le prisme des rivalités régionales. Des voix accusent notamment Alger d'avoir encouragé Tripoli à présenter sa candidature afin de contrarier les ambitions marocaines.

TRIPOLI REVENDIQUE UN «DROIT LÉGITIME»

Une lecture qui ne repose, toutefois, à ce stade, sur aucun élément public établissant une intervention algérienne dans la décision libyenne.



Le discours officiel libyen est tout autre. Tripoli présente sa candidature comme l'aboutissement d'une démarche diplomatique engagée depuis plusieurs années et conforme au principe de rotation au sein du groupe africain. Le représentant permanent de la Libye auprès de l'ONU, Taher Al-Sunni, a rappelé que son pays avait confirmé dès 2020 son intention de briguer le mandat 2028-2029. Selon lui, Tripoli n'a pas cherché à devancer un autre État et considère sa candidature comme correspondant à son «tour naturel» dans le système de rotation entre les cinq régions africaines. La Libye n'a siégé au Conseil de sécurité qu'à deux

reprises : en 1976-1977 puis en 2008-2009. Tripoli affirme ainsi vouloir retrouver une présence plus active au sein de l'instance onusienne.

La préparation de la candidature ne date d'ailleurs pas de septembre 2026. En février dernier, le Conseil présidentiel libyen avait mis en place une commission nationale chargée du dossier, tandis que des démarches auprès du groupe africain avaient déjà été engagées à New York.

UNE CONCURRENCE CONNUE DEPUIS 2021

La confrontation entre les candidatures libyenne et marocaine n'est donc pas nouvelle. L'Union

africaine avait déjà pris acte, en 2021, des deux candidatures pour le mandat 2028-2029 et renvoyé le dossier à la région Afrique du Nord afin de poursuivre les consultations en vue de dégager une candidature unique. La compétition dépasse ainsi largement le seul cadre des relations algéro-marocaines. Elle renvoie au mécanisme africain de répartition des sièges au Conseil de sécurité, mais aussi à la capacité des pays d'Afrique du Nord à parvenir à un consensus avant le scrutin de l'Assemblée générale.

ALGER AU CENTRE DES SPÉCULATIONS

C'est dans ce contexte que certaines voix tentent d'attribuer à Alger un rôle dans la décision de Tripoli.

Le journaliste et militant libyen Khalil Al-Hassi a notamment affirmé sur son compte X que l'Algérie aurait «incité» le Gouvernement d'union nationale d'Abdelhamid Dbeibah à présenter sa candidature face au Maroc, y voyant une manœuvre destinée à compliquer les ambitions de Rabat.

Cette affirmation relève, toutefois, en l'état, de la spéculation politique. Aucun élément public disponible ne permet d'établir que les autorités algériennes auraient demandé à Tripoli de se porter candidate.

Les déclarations officielles libyennes disponibles mettent, au contraire, l'accent sur l'ancienneté du projet et son inscription dans le mécanisme de rotation africaine.

Lors du lancement de sa campagne à New York, la Libye a retenu le slogan «Consacrer la justice pour la sécurité et la paix». Plus de 140 États membres étaient représentés lors de la réception organisée au siège de l'ONU.

Pour Taher Al-Sunni, cette candidature doit permettre à la Libye d'«ouvrir un nouveau chapitre» et de renforcer sa contribution aux efforts internationaux en faveur de la paix et de la sécurité. La bataille se jouera désormais dans les consultations africaines et dans la recherche de soutiens auprès des États membres de l'ONU. Pour l'Algérie, la candidature libyenne constitue surtout un nouvel élément dans les équilibres diplomatiques nord-africains et dans le débat sur la représentation de la région au Conseil de sécurité.

R. N.

INCENDIES CRIMINELS, ENLÈVEMENTS ET VIOLENCES CONTRE LES ENFANTS LE COUPERET EST TOMBÉ

Le projet de révision du code pénal durcit fortement l'arsenal répressif. Présenté en procédure de discussion urgente, le texte prévoit notamment la peine de mort dans plusieurs cas précisément définis, y compris pour certains actes commis sur instruction ou au profit d'une partie étrangère.

Le projet de loi modifiant et complétant le code pénal franchit une nouvelle étape. Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaâ, l'a présenté, hier, devant la commission des affaires juridiques, administratives, des libertés et des droits de l'homme de l'APN, lors d'une séance présidée par Omar Massaoudi, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali.

Le recours à la procédure de «discussion urgente» est justifié, selon le ministre, par la nécessité de répondre à l'évolution de certaines formes de «criminalité grave», en particulier les incendies criminels et les crimes commis contre les enfants. L'objectif affiché est de renforcer la dissuasion pénale et d'assurer une meilleure protection des personnes, des biens et des richesses nationales.

LE CHAMP DES SANCTIONS ÉLARGI

Dans l'exposé des motifs, le ministre estime que la gravité des incendies criminels ne se limite plus aux destructions de biens publics ou privés. Ces actes sont également présentés comme susceptibles de porter atteinte à la sécurité et à l'ordre public, à la stabilité sociale et à l'économie nationale, mais aussi au couvert végétal, à l'équilibre écologique et aux richesses forestières, animales et agricoles.

Lotfi Boudjemaâ a également fait état d'une évolution des modes opératoires uti-



lisés dans les incendies volontaires, notamment ceux ciblant les forêts. Les enquêtes judiciaires menées ces dernières années auraient mis en évidence, selon lui, l'exploitation des conditions climatiques ainsi que le recours à des moyens plus sophistiqués pour provoquer d'importants dégâts.

Le projet propose ainsi la peine de mort pour toute personne qui met volontairement le feu à une forêt, une zone boisée, des terres cultivées ou non cultivées, des arbres, des coupes d'arbres ou du bois

stocké dans une forêt. Certaines destructions volontaires de biens appartenant à autrui seraient, pour leur part, passibles de dix à 20 ans de réclusion, notamment lorsqu'elles concernent des récoltes sur pied, de la paille, des herbes ou des produits agricoles entreposés en tas ou en bottes.

Le texte prévoit également la peine capitale lorsqu'un incendie volontaire vise un bien public ou privé et est commis sur instruction ou au profit d'un État étranger ou d'une partie étrangère.

DES PEINES VISANT AUSSI LES COMMANDITAIRES

Le dispositif ne se limite pas aux auteurs matériels. Le projet entend également sanctionner les différents niveaux de participation à certains crimes, notamment lorsqu'il s'agit de les provoquer, de les financer, de les organiser ou de les faciliter.

Cette extension vise à prendre en compte l'ensemble de la chaîne de participation à des actes considérés comme particulièrement graves, au-delà de leur seule exécution matérielle.

ENFANTS : LA PROTECTION PÉNALE RENFORCÉE

L'autre volet majeur de la réforme concerne les crimes commis contre les enfants. Le ministre de la Justice a présenté ce dispositif comme un renforcement de la protection pénale de cette catégorie particulièrement vulnérable. Dans sa nouvelle rédaction, le projet prévoit la peine de mort pour toute personne qui enlève un enfant, quelle que soit la méthode utilisée, ou qui le torture, l'agresse sexuellement ou le maltraite.

Le texte prévoit, en outre, l'absence des circonstances atténuantes pour les personnes condamnées pour ces faits. À travers cette réforme, le gouvernement entend ainsi durcir la réponse pénale face à des actes considérés comme portant atteinte à la sécurité des personnes, à l'ordre public et, dans le cas des incendies, aux ressources naturelles et au patrimoine national.

S. Smati

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

L'Algérie décroche le poste de rapporteur à Doha

L'Algérie renforce sa présence dans les mécanismes arabes de lutte contre la corruption. Elle a été élue au poste de rapporteur de la sixième session de la Conférence des États parties à la Convention arabe de lutte contre la corruption, qui se tient du 21 au 23 septembre à Doha, au Qatar.

L'Algérie participe aux travaux avec une délégation composée notamment de représentants de la Haute-Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, du ministère de la Justice et de l'Office central de répression de la corruption.

À l'issue de l'élection du bureau de la session, Brahim Bougandakdj, président du pôle pénal économique et financier et représentant du ministère de la Justice, a été désigné rapporteur, aux côtés du Qatar, qui assure la présidence, et du Sultanat d'Oman, vice-président.

Cette désignation intervient alors que les États parties examinent plusieurs mécanismes visant à renforcer la prévention de la corruption, la coopération judiciaire et la transparence financière. Les discussions portent notamment sur les mesures préventives, le mécanisme d'examen de la mise en œuvre de la Convention arabe, l'entraide judiciaire et la transparence concernant la propriété effective des sociétés et l'identification de leurs bénéficiaires réels.

UN CADRE INSTITUTIONNEL RENFORCÉ

En Algérie, la prévention et la lutte contre la corruption s'appuient sur un cadre institutionnel renforcé, notamment à travers la Haute-Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, créée dans sa forme actuelle par la loi n°22-08 du 5 mai 2022.



Cette réforme institutionnelle s'inscrit dans la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption 2023-2027, lancée en juillet 2023. Celle-ci repose sur plusieurs axes, parmi lesquels la prévention, la transparence, le contrôle, la sensibilisation et le renforcement de la coordination entre les institutions chargées de lutter contre les infractions de nature financière.

Le dispositif a également été renforcé sur le volet de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, avec un accent particulier sur la traçabilité des fonds, l'identification des bénéficiaires effectifs et la détection des opérations financières suspectes.

LE PRÉCÉDENT DU GAFI

L'évolution de ce dispositif s'est notamment illustrée à travers le processus engagé avec le Groupe d'action financière (Gafi).

Placée sous surveillance renforcée en 2024, l'Algérie avait alors pris un engagement politique de haut niveau pour corriger les insuffisances relevées dans son système de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Le plan d'action mis en œuvre par les autorités a porté sur plusieurs domaines, notamment la supervision fondée sur les risques, l'évaluation des secteurs exposés, le renforcement des contrôles et l'adoption de nouvelles procédures et lignes directrices. Des mesures ont également concerné les inspections et les sanctions.

Des progrès ont, par ailleurs, été enregistrés concernant l'accès aux informations sur les personnes morales et leurs bénéficiaires effectifs, le dispositif de déclaration des opérations suspectes ainsi que le cadre juridique relatif aux sanctions financières ciblées contre le financement du terrorisme. La supervision des organisations à but

non lucratif a également été réorientée selon une approche fondée sur les risques. Cette dynamique a conduit à une étape importante en juin 2026, avec la décision du Gafi de retirer l'Algérie de la liste des juridictions soumises à une surveillance renforcée, communément appelée «liste grise».

Le Gafi avait alors relevé que l'Algérie avait achevé son plan d'action dans les délais convenus et réalisé des progrès suffisants pour remédier aux déficiences stratégiques identifiées.

TRANSPARENCE FINANCIÈRE ET COOPÉRATION JUDICIAIRE

La sortie de cette liste constitue un indicateur des progrès réalisés dans le dispositif algérien de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Elle ne constitue pas, à elle seule, une évaluation globale de la lutte contre la corruption, mais elle concerne plusieurs mécanismes qui contribuent à renforcer l'intégrité du système financier, notamment la traçabilité des fonds, l'identification des bénéficiaires effectifs et le signalement des opérations suspectes.

Le Gafi a, toutefois, appelé l'Algérie à maintenir sa coopération avec le Gafimoan, organisme régional de type Gafi, afin de consolider les améliorations apportées à son dispositif.

À Doha, l'élection de l'Algérie au poste de rapporteur intervient ainsi dans un contexte de renforcement de la coopération arabe contre la corruption et les infractions financières. Elle prolonge, sur le plan régional, les efforts engagés au niveau national autour de la transparence, de la prévention, de l'entraide judiciaire et du renforcement des mécanismes de contrôle financier.

Assia M.

CNAS

Les centres ouverts le samedi matin

Cette mesure doit permettre aux citoyens, notamment aux fonctionnaires et aux travailleurs, de bénéficier des prestations de la Caisse et d'effectuer leurs différentes démarches administratives et sociales durant leur journée de repos hebdomadaire.

Les assurés sociaux pourront, désormais, effectuer leurs démarches auprès de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) le samedi matin.

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, a ordonné l'ouverture des centres de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) le samedi matin à travers le territoire national.

Une mesure destinée notamment à faciliter les démarches des travailleurs et à réduire la pression sur les structures d'accueil.

Cette décision a été annoncée lors d'une réunion consacrée au suivi de l'activité de la CNAS, tenue hier en présence de responsables centraux et de cadres de la Caisse.

La rencontre a permis d'évaluer les performances de l'organisme, le niveau de prise en charge des assurés sociaux et de leurs ayants droit, ainsi que la qualité des prestations fournies dans les différentes structures.

RAPPROCHER LES SERVICES DES ASSURÉS

Au-delà de l'ouverture du samedi, le ministre a donné des instructions pour étudier une réorganisation du réseau de la CNAS dans la wilaya d'Alger. Le projet prévoit la création de trois directions régionales, Est, Centre et Ouest, afin de mieux répartir les missions et de rapprocher les structures des assurés sociaux.

Cette réorganisation doit également permettre d'améliorer la coordination et le suivi des dossiers, tout en renforçant l'efficacité de la prise en charge des préoccupations des citoyens, notamment dans une wilaya caractérisée par une forte densité démographique et une importante extension urbaine.

ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

La numérisation a également occupé une place importante dans les discussions. Les responsables de la CNAS ont présenté l'état d'avancement des services numériques, notamment la déclaration à distance, le paiement électro-



nique et les prestations permettant aux assurés d'accéder à leurs documents et aux informations relatives à leurs droits sans se déplacer. La Caisse poursuit également le développement de son portail de déclaration à distance, ainsi que des services liés à la vérification et au téléchargement des attestations de salaires déclarés et au dépôt des déclarations annuelles des salaires et des travailleurs. Pour Mohamed Hattab, la numérisation ne doit toutefois

pas se limiter à une modernisation technique. Elle doit avant tout contribuer à simplifier les démarches, réduire les déplacements et les procédures sur support papier et permettre une réponse plus rapide aux demandes des assurés.

DES INDICATEURS POUR MESURER LES PERFORMANCES

Le ministre a, par ailleurs, demandé l'adoption d'indica-

teurs «précis et transparents» pour mesurer les performances des différentes structures de la CNAS et suivre, sur le terrain, l'exécution des programmes et des décisions. Il a également insisté sur la nécessité de réduire les délais de traitement des dossiers, d'améliorer les conditions d'accueil, d'écoute et d'orientation et d'accorder une attention particulière aux catégories nécessitant une prise en charge spécifique.

La réunion a enfin permis de faire le point sur les mesures d'urgence prises au profit des assurés sociaux et de leurs ayants droit touchés par les récents incendies, notamment la facilitation du renouvellement des cartes Chifa et l'accélération de l'établissement et de l'acheminement des nouvelles cartes vers les wilayas concernées.

Le ministre a appelé, en conclusion, les responsables et cadres de la CNAS à renforcer l'efficacité de la gestion et à inscrire la qualité du service public et la prise en charge du citoyen au cœur de l'action de la Caisse.

S. R.

PARLEMENT

Boufedeché reçoit le secrétaire général de l'ASEAN

Arrivé dimanche soir pour une visite officielle en Algérie, le secrétaire général (SG) de l'Assemblée interparlementaire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), Widhya Chem, a été reçu, hier, par la présidente de l'Assemblée populaire nationale, Khalida Boufedeché, a indiqué un communiqué de la Chambre basse du Parlement. La rencontre a permis de mettre en avant le rôle de la diplomatie parlementaire dans le renforcement du dialogue et de la coopération, notamment sur les questions de paix et de sécurité, de développement durable, de coopération économique et du rôle des jeunes et des femmes. La présidente de l'APN a réaffirmé les principes constants de la politique étrangère algérienne, fondés notamment sur le respect de la souveraineté et de l'indépendance des États, la non-ingérence, le respect des frontières et le droit des peuples à l'autodétermination. Les discussions ont également porté sur la sécurité maritime, les changements climatiques, la sécheresse et la désertification, le développement économique, l'économie numérique et l'intelligence artificielle. Les deux parties ont souligné l'importance d'élargir la participation de l'APN aux activités de l'AIPA et de développer les échanges d'expertises et les programmes de coopération. L'adhésion de l'Algérie, en 2025, au Traité d'amitié et de coopération en Asie du Sud-Est (TAC) a également été évoquée, comme cadre favorisant le respect de la souveraineté, le règlement pacifique des différends et la coopération. Les deux parties ont affirmé leur volonté d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération entre l'Algérie et les pays d'Asie du Sud-Est.

R. N.

PROCHAINE ASSEMBLÉE DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE

L'Algérie propose d'inscrire la lutte contre la drogue à l'ordre du jour

La délégation parlementaire algérienne participant aux travaux de la 43e session du Comité exécutif de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), qui se tient au Caire, a proposé d'inscrire la lutte contre la drogue dans le projet de point d'urgence que le groupe arabe doit proposer lors de la prochaine assemblée de l'Union interparlementaire (UIP), a indiqué, hier, un communiqué du Conseil de la nation. Lors de sa participation aux travaux de la 43e session du comité exécutif de l'UIPA, en sa qualité de représen-

tant du Parlement algérien et de membre du comité exécutif de l'Union, le sénateur Djelloul Harrouchi a proposé «d'inscrire la lutte contre la drogue et les substances psychotropes dans le projet de point d'urgence que le groupe arabe doit proposer lors de la prochaine assemblée de l'UIP», précise la même source.

A cette occasion, Harrouchi a souligné l'impératif pour les parlementaires du monde entier de «contribuer à la lutte contre la drogue, à travers le renforcement de la coopération parlementaire

internationale et la mobilisation de tous les mécanismes législatifs et de contrôle, afin de mettre un terme à ce crime transfrontalier».

Lors de ces travaux, les membres du comité ont «examiné plusieurs questions évoquées dans les rapports de la Commission diplomatique provisoire et de la Commission financière provisoire, notamment la présentation par le groupe arabe d'un projet de point d'urgence lors de la prochaine assemblée de l'UIP», conclut le communiqué.

REVALORISATION SALARIALE ET STATUT PARTICULIER

La Protection civile salue les décisions de Tebboune

Le lieutenant-colonel Nassim Bernaoui, sous-directeur de l'information et de la sensibilisation à la Direction générale de la Protection civile, a salué, hier, les décisions du président de la République portant sur la revalorisation globale des salaires et la révision du statut particulier de ce corps.

Il a estimé que ces mesures traduisent la reconnaissance de l'Etat envers les

personnels de la Protection civile, mobilisés en permanence face aux différents risques. La révision du statut particulier devra notamment actualiser le cadre réglementaire et juridique des services opérationnels et administratifs et l'adapter à la nouvelle organisation du corps, conçue comme un «système intégré» à disponibilité permanente. La révision de la grille des grades vise, selon lui, à ren-

forcer l'encadrement et l'efficacité des unités, centres de secours et structures de formation, notamment lors des situations exceptionnelles. Le président de la République a également insisté sur la formation continue des agents, du recrutement jusqu'à la fin de leur carrière, ainsi que sur la formation des équipes spécialisées. Les orientations présidentielles prévoient en outre la valorisation des

indemnités spécifiques destinées aux personnels de terrain et à leurs familles, la modernisation et le renouvellement des équipements, ainsi que la création de postes avancés de surveillance dans les zones forestières. Le renforcement progressif de la flotte aérienne de lutte contre les incendies et l'institutionnalisation du volontariat saisonnier figurent également parmi les mesures annoncées.

CRÉBUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027

A l'heure de la modernisation

Le nouveau millésime scolaire s'ouvre avec plusieurs dossiers structurants appelés à façonner le quotidien des établissements.

Près de 12 millions d'élèves ont repris, hier, le chemin de l'école à travers les établissements des trois cycles d'enseignement, à l'occasion de la rentrée scolaire 2026-2027, dont le coup d'envoi officiel a été donné à Jijel par le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saadaoui.

Au total, 11,974 millions d'élèves ont rejoint les bancs des établissements scolaires, dont quelque 1,1 million de nouveaux inscrits, selon les chiffres communiqués par le ministre. La cérémonie officielle s'est déroulée à l'école primaire du chahid Belouara-Rabah, dans la commune de Chahna, un choix qui revêt une portée particulière dans une wilaya durement touchée par les incendies qui ont marqué la région ces dernières semaines.

L'établissement accueille 157 élèves. Plusieurs structures scolaires de la wilaya, affectées par les incendies, ont fait l'objet de travaux de réhabilitation afin d'être opérationnelles pour cette rentrée. À l'issue de la cérémonie, Mohamed Seghir Saadaoui a assuré que les établissements scolaires situés dans les zones touchées par les incendies étaient prêts à accueillir les élèves. La mobilisation des différents secteurs et organismes concernés a permis, selon le ministre, d'achever dans les délais les opérations de réhabilitation des établissements endommagés. Certaines structures ont également bénéficié de nouveaux équipements et aménagements.



Au-delà de la remise en état des infrastructures, un dispositif d'accompagnement psychologique a été prévu au profit des élèves affectés par les conséquences des incendies. Des spécialistes du secteur de l'éducation et d'autres secteurs concernés ont été mobilisés à cet effet.

64 000 ENSEIGNANTS RECRUTÉS

Le renforcement des effectifs pédagogiques figure parmi les principales mesures accompagnant cette rentrée. Quelque 64 000 enseignants admis au concours de recrutement sur titre doivent ainsi rejoindre leurs postes, a indiqué le ministre, dimanche, lors de son passage à la Télévision algérienne.

Ce renforcement de l'encadrement vise à répondre aux besoins des établissements et à assurer de meilleures conditions de fonctionnement pédagogique.

Le réseau éducatif compte désormais 30 591 établissements, dont près de 300 nouvelles structures réalisées pour accompagner l'évolution démographique et urbaine.

LA PRÉVENTION SANITAIRE INVESTIT L'ÉCOLE

La santé scolaire constitue également l'un des axes majeurs de cette rentrée. Le ministère de l'Éducation nationale organise, en coordination avec le ministère de la Santé, la deuxième édition de la Semaine nationale de

la santé scolaire, placée sous le slogan «La santé scolaire... pour un avenir sain et sûr».

À Jijel, le ministre a assisté au cours inaugural destiné aux élèves du primaire, consacré à «la relation entre l'arbre et la santé de l'homme».

La thématique sera adaptée aux différents niveaux d'enseignement. Les collégiens aborderont «l'impact des atteintes à la forêt sur la santé publique», tandis que les lycéens traiteront de «la protection de l'environnement forestier, une nécessité sanitaire».

Des médecins et des spécialistes interviendront également auprès des élèves pour les sensibiliser à la nutrition saine, à l'hygiène, à la prévention et aux

comportements favorables à la santé.

INNOVATION ET ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES AU PROGRAMME

La rentrée 2026-2027 sera ponctuée par plusieurs concours et activités nationales. Le ministère prévoit notamment la deuxième édition du concours national de l'innovation scolaire, du concours national inter-lycées ainsi qu'une compétition nationale de théâtre scolaire. Le développement des clubs scientifiques et l'organisation de concours dans des disciplines telles que les mathématiques et l'intelligence artificielle figurent également parmi les initiatives annoncées par le ministre. Le chantier de la numérisation se poursuit. La transformation numérique demeure, par ailleurs, au cœur des chantiers du secteur. Le ministère travaille notamment à la numérisation du carnet pédagogique et du carnet de santé de l'élève. Mohamed Seghir Saadaoui a également évoqué l'interconnexion du secteur de l'éducation avec plusieurs administrations, notamment l'intérieur et les collectivités locales, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle, afin de faciliter l'accès aux données nécessaires au suivi du parcours scolaire. La mise en place d'un règlement intérieur unifié dans les établissements scolaires doit, enfin, contribuer à harmoniser les pratiques de gestion et à renforcer le cadre disciplinaire au sein de l'école.

I. Kherrane

ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES
Le grand renfort

La rentrée scolaire 2026-2027 a été marquée, dans plusieurs wilayas du centre et du sud du pays, par la mise en service de nouvelles infrastructures éducatives. Groupes scolaires, collèges, lycées, cantines et équipements sportifs sont venus renforcer les capacités d'accueil et améliorer les conditions de scolarisation.

Dans les wilayas du Centre, les autorités locales ont supervisé le lancement de la nouvelle année scolaire et effectué des visites dans plusieurs établissements afin de s'enquérir des conditions d'accueil des élèves.

À Blida, 16 groupes scolaires, 12 collèges et 4 lycées ont été réceptionnés dans plusieurs communes, notamment au niveau des nouveaux ensembles résidentiels et pôles urbains de Safsaf et Haouch Errih, à Meftah, ainsi qu'à Sidi Serhane, à Bouinan.

À Chlef, 15 nouveaux établissements ont ouvert leurs portes, soit 3 lycées, 5 collèges et 7 écoles primaires, auxquels s'ajoutent plusieurs classes d'extension. Plus de 363 000 élèves ont rejoint les établissements scolaires de la wilaya.

À Béjaïa, près de 20 infrastructures

ont renforcé le réseau éducatif, avec 12 groupes scolaires, 4 collèges et 4 lycées, offrant plus de 12 840 nouvelles places pédagogiques. Douze cantines scolaires, 7 salles de sport et une unité de suivi sanitaire ont également été mises en service. Quelque 254 497 élèves ont repris les cours, soit 4 285 de plus que lors de la précédente rentrée.

À Bouira, deux lycées et quatre écoles primaires ont été réceptionnés. Près de 241 000 élèves ont rejoint les 783 établissements scolaires de la wilaya.

À Médéa et dans la wilaya déléguée de Ksar El Boukhari, 305 991 élèves ont repris les cours. Le secteur a été renforcé par 8 écoles primaires, 3 collèges et près de 80 classes d'extension. Plus de 18 000 enseignants et près de 11 000 personnels administratifs assurent l'encadrement dans plus de 990 établissements.

PLUS DE UN MILLION D'ÉLÈVES DANS LE SUD

Dans les wilayas du Sud, plus d'un million d'élèves ont rejoint les établissements scolaires, encadrés par plus de 28 000 enseignants, dont un nombre important de nouvelles recrues.

Les autorités locales d'Adrar, Laghouat, Ouargla, Illizi, El Oued, Ghardaïa, Touggourt, El Meniaâ, Aflou, El Meghaïer et Tamanrasset ont supervisé le lancement de l'année scolaire dans les différents cycles d'enseignement.

Cette rentrée a été marquée par la mise en service de dizaines de nouvelles infrastructures destinées à renforcer les capacités d'accueil et à améliorer les conditions d'apprentissage. L'accompagnement social a également été renforcé à travers l'allocation scolaire spéciale, la distribution des manuels et fournitures scolaires, ainsi que les services de restauration et de transport.

DES RENFORTS DANS PLUSIEURS WILAYAS

D'autres wilayas ont également enregistré d'importantes opérations de renforcement du réseau éducatif.

À Djelfa, plus de 335 000 élèves ont repris les cours, dont plus de 33 000 nouveaux inscrits en première année primaire. Seize nouveaux établissements ont été réceptionnés, comprenant 10 écoles primaires, 5 collèges et un lycée, ainsi que 12 cantines scolaires et deux structures

de demi-pension. À Tipasa, 17 établissements sont entrés en service : 8 écoles primaires, 4 collèges et 5 lycées, auxquels s'ajoutent 28 classes d'extension. Plus de 230 000 élèves ont rejoint les établissements de la wilaya. À Tizi Ouzou, 249 144 élèves ont repris le chemin de l'école, dont 16 340 nouveaux inscrits. Le secteur a été renforcé par 9 écoles primaires, un collège et deux lycées.

À Boumerdès, près de 330 000 élèves ont rejoint les établissements scolaires après la mise en service de 18 groupes scolaires, 9 collèges et 6 lycées, ainsi que 46 cantines et plusieurs équipements sportifs et sanitaires.

À Aïn Defla, plus de 300 000 élèves ont également repris les cours dans les trois cycles, avec notamment l'entrée en service de plusieurs infrastructures, dont 7 collèges.

Du Centre au Sud, la rentrée scolaire 2026-2027 s'est ainsi traduite par un renforcement du réseau éducatif, de l'encadrement pédagogique et des services d'accompagnement, avec pour objectif d'absorber la hausse des effectifs et d'améliorer les conditions de scolarisation.

GAZ, PÉTROLE, RAFFINAGE

Arkab sur tous les fronts au Niger

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a entamé, hier, une visite de travail de deux jours au Niger, sur instruction du président Abdelmadjid Tebboune.

Une visite dominée par les grands dossiers énergétiques communs, allant du gazoduc transsaharien aux activités de Sonatrach dans l'exploration et le raffinage.

À la tête d'une importante délégation du secteur des hydrocarbures, Mohamed Arkab aura pour mission de faire le point sur l'état d'avancement des projets engagés entre l'Algérie et le Niger et d'examiner de nouvelles perspectives de coopération.

Le PDG de Sonatrach, Nourredine Daoudi, le vice-président-directeur général chargé de l'activité raffinage et pétrochimie, le directeur général de Sonatrach International Exploration & Production (Sipex), ainsi que plusieurs cadres du secteur accompagnent le ministre d'État.

LE TSGP EN PREMIÈRE LIGNE

Le gazoduc transsaharien TSGP constitue l'un des principaux dossiers de cette visite. Ce projet, qui réunit l'Algérie, le Niger et le Nigeria, doit permettre de renforcer les infrastructures gazières régionales et de faciliter l'acheminement des ressources vers les marchés.

L'Algérie a lancé en juin dernier les travaux sur la partie du tracé située sur son territoire, tandis que les préparatifs et les études se poursuivent concernant le tronçon nigérien.

Le suivi de ce projet devrait donc occuper une place centrale dans les discussions entre les responsables algériens et nigériens, notamment autour des prochaines étapes techniques et de la coordination nécessaire à sa réalisation.



SONATRACH ACCÉLÈRE LE PROGRAMME D'EXPLORATION

Autre dossier majeur : les activités de Sonatrach au Niger. Le groupe algérien poursuit notamment son programme d'exploration dans le bloc de Kafra, en partenariat avec la Société nigérienne du pétrole (Sonidep).

Quatre puits d'exploration sont prévus dans le cadre d'un programme qui s'étend sur deux ans. La campagne de forage a débuté en août et a été confiée à l'Entreprise nationale de forage (Enafor), filiale de Sonatrach.

Situé dans le nord du Niger, près de la

frontière algérienne, le bloc de Kafra constitue un axe important du développement des activités de Sonatrach dans le pays. La délégation algérienne doit également examiner les potentialités d'autres blocs, notamment celui de Bilma.

DE L'EXPLORATION AU RAFFINAGE

La coopération ne se limite pas à l'exploration. Le raffinage, la pétrochimie, les produits pétroliers et la formation figurent également parmi les dossiers examinés.

Une attention particulière sera accordée au programme de maintenance majeure de la raffinerie de Zinder. Alger s'est égale-

ment déclaré disposé à accompagner Niamey dans la commercialisation du pétrole brut, l'approvisionnement en produits pétroliers et le développement des capacités de stockage et de distribution.

Le transfert de savoir-faire et la formation des compétences nigériennes constituent un autre volet de ce partenariat.

Dans cette même dynamique, Naftal et Sonidep ont examiné en septembre les moyens d'accélérer leurs projets communs et de renforcer leur coopération dans le domaine des produits pétroliers.

UNE COOPÉRATION APPELÉE À S'ÉLARGIR

Le rapprochement énergétique entre les deux pays s'est renforcé en juin avec la signature de trois mémorandums d'entente entre des filiales de Sonatrach et Sonidep. Ces accords couvrent notamment la géophysique, l'exploration et les produits pétroliers. Cette dynamique traduit une volonté d'élargir progressivement le partenariat, de l'exploration à l'ensemble de la chaîne des hydrocarbures.

Lors de sa visite à Niamey, Mohamed Arkab devrait ainsi s'attacher à consolider les projets déjà engagés tout en ouvrant de nouvelles perspectives à la coopération énergétique entre Alger et Niamey.

Le ministre nigérien du Pétrole, Hamadou Tini, avait d'ailleurs souligné le 10 septembre que le Niger considère l'Algérie comme un partenaire stratégique pour le développement de son secteur énergétique et souhaite bâtir avec elle une coopération durable, structurée et fondée notamment sur l'expertise de Sonatrach.

GRANDS CHANTIERS DANS LE SUD

Djellaoui presse les entreprises

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a réuni, hier, les responsables du secteur pour faire le point sur l'avancement des projets, notamment dans les régions du Sud et frontalières. Objectif : lever les contraintes, accélérer les travaux et respecter les délais de réalisation.

Le suivi des grands projets d'infrastructures dans les régions du Sud et frontalières était au cœur d'une réunion de coordination présidée, hier, par le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui.

La rencontre, tenue au siège du ministère, a réuni les cadres centraux du département, des représentants du ministère de la Défense nationale ainsi que les directeurs des travaux publics des wilayas du Sud et des régions frontalières. Les responsables du secteur ont présenté un état des lieux détaillé des projets en cours, mettant en évidence leur niveau d'avancement, les difficultés rencontrées sur le terrain et les mesures proposées pour accélérer les chantiers.

DES DÉLAIS À RÉDUIRE

À l'issue de ces présentations, le ministre a insisté sur la nécessité

de mobiliser tous les moyens disponibles afin de donner un nouvel élan aux projets et de garantir leur achèvement dans les délais fixés.

Pour les chantiers en cours, Abdelkader Djellaoui a ordonné la mise en place de calendriers précis et régulièrement suivis, avec des mesures correctives immédiates en cas de retard ou de dysfonctionnement. Le respect des normes techniques de réalisation devra également être assuré.

Le ministre a, par ailleurs, appelé à accélérer la préparation des études liées aux futurs projets et à réduire les délais nécessaires à leur finalisation. Cette démarche

doit permettre de lancer les opérations programmées dans les meilleurs délais.

RENFORCER LE SUIVI SUR LE TERRAIN

Le renforcement de la coordination entre les différents intervenants figure également parmi les priorités fixées lors de cette réunion. Les commissions techniques relevant des structures centrales du ministère sont appelées à intensifier leur travail, notamment à travers un suivi régulier sur le terrain. Les entreprises de réalisation devront être accompagnées à toutes les étapes des projets, en coordination avec

les autorités locales, du lancement des travaux jusqu'à leur réception. Pour le ministre, cette mobilisation doit permettre de lever rapidement les obstacles, d'améliorer le rendement des chantiers et d'accélérer leur livraison. En clôture de la réunion, Abdelkader Djellaoui a mis en avant la dimension stratégique des infrastructures dans les régions du Sud et frontalières. Ces projets doivent notamment renforcer la liaison entre les différentes régions du pays, soutenir le développement équilibré des territoires et accompagner la dynamique économique et sociale nationale.

PÉTROLE

Le Brent à plus de 101 dollars le baril

Les cours du pétrole étaient en baisse hier, dans un marché suspendu à l'évolution des discussions diplomatiques entre les parties prenantes du conflit au Moyen-Orient. Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en novembre, perdait 2,42% à 101,36 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en octobre, tombait de 2,40% à 97,89 dollars. Quant au marché gazier, le contrat à terme du TTF néerlandais, la référence du gaz pour l'Europe, perdait 4,52%, à 75,92 euros le mégawattheure.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Alger ouvre le dialogue avec Scatec

L'Algérie explore de nouvelles pistes de coopération avec le groupe norvégien Scatec pour accélérer le développement des énergies renouvelables et attirer davantage d'investissements dans la transition énergétique. La coopération énergétique entre l'Algérie et la Norvège pourrait franchir une nouvelle étape. L'ambassadrice d'Algérie en Norvège, Ferial Rima Yousfi, a rencontré, ce 21 septembre 2026, le PDG de Scatec, Terje Pilskog, ainsi que les responsables du groupe chargés de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA). Cette rencontre a permis d'échanger sur les

perspectives de coopération dans le secteur des énergies renouvelables, dans un contexte marqué par l'accélération de la transition énergétique et la recherche de nouveaux partenariats industriels et technologiques.

UN POTENTIEL DE COOPÉRATION À DÉVELOPPER

Les discussions entre la diplomate algérienne et les dirigeants de Scatec mettent en évidence l'intérêt porté aux opportunités de coopération dans un secteur appelé à prendre une place croissante dans la stra-

tégie énergétique algérienne. Pour l'Algérie, le développement des énergies renouvelables constitue à la fois un enjeu de diversification du mix énergétique et un levier pour développer de nouvelles activités économiques, technologiques et industrielles. Le groupe norvégien, spécialisé dans les projets d'énergies renouvelables, dispose, de son côté, d'une présence internationale dans plusieurs marchés. Le dialogue engagé avec la partie algérienne pourrait ainsi ouvrir la voie à l'exploration de nouvelles opportunités de partenariat dans le domaine des énergies propres.

CRÉANCES D'ENTREPRISES

L'affacturage désormais autorisé

La Banque d'Algérie encadre officiellement une nouvelle solution de financement destinée à faciliter la trésorerie des entreprises et à sécuriser le paiement de leurs créances commerciales.

La Banque d'Algérie vient de fixer le cadre réglementaire de l'activité d'affacturage en Algérie. Le règlement n° 26-03 du 13 août 2026, publié au Journal officiel n° 67 du 16 septembre, définit les conditions dans lesquelles les banques et établissements financiers peuvent désormais exercer cette activité, considérée comme une opération de crédit.

Le dispositif offre aux entreprises une nouvelle possibilité pour transformer leurs créances commerciales en liquidités sans attendre l'échéance de paiement de leurs clients. Concrètement, l'entreprise, appelée « adhérent », transfère ses créances à une banque ou à un établissement financier, désigné comme « factor ». En contrepartie, celui-ci lui règle le montant de la créance transférée et assume le risque de non-remboursement.

UNE RÉPONSE AUX BESOINS DE TRÉSORERIE

L'affacturage permet ainsi à une entreprise ayant vendu des biens ou fourni des services à crédit d'obtenir rapidement les fonds correspondant à ses factures. Le mécanisme peut contribuer à réduire les tensions de trésorerie liées aux délais de paiement et à améliorer la capacité des entreprises à financer leur cycle d'exploitation.

Le règlement encadre toutefois strictement les créances susceptibles d'être financées. Celles-ci doivent notamment être certaines, liquides et déterminées dans leur montant, ne pas être contestées par le débiteur et présenter une échéance de paiement inférieure à six mois à compter de la date de facturation.



Elles doivent également être librement transmissibles, ne pas avoir déjà fait l'objet d'une cession ou d'un nantissement et ne pas concerner un débiteur en situation de cessation des paiements, de redressement judiciaire ou de liquidation.

UN CADRE JURIDIQUE SÉCURISÉ

L'un des principaux apports du règlement réside dans la formalisation de la subrogation. Dès la mise à disposition des fonds au profit de l'entreprise, le factor devient titulaire des droits et sûretés attachés aux créances transférées. Le consente-

ment du débiteur n'est pas nécessaire pour rendre cette subrogation opposable.

L'entreprise doit, pour sa part, apposer une mention subrogative visible sur les factures concernées et notifier sans délai le débiteur du transfert de la créance, notamment par lettre recommandée avec accusé de réception ou par tout autre moyen laissant une trace écrite.

Le paiement effectué par la banque ou l'établissement financier donne également lieu à une quittance subrogative attestant du financement et du transfert des droits sur les créances.

DEUX TYPES DE COMMISSIONS

Le nouveau dispositif précise également la rémunération du factor. Celle-ci comprend notamment une commission de financement, correspondant au financement anticipé des créances, et une commission d'affacturage couvrant les prestations de gestion, de suivi et de recouvrement. Cette dernière peut également intégrer, le cas échéant, la couverture du risque de non-paiement. Les banques et établissements financiers devront rendre publiques les conditions de banque appliquées à leurs opérations d'affacturage, afin d'informer leur clientèle et le public.

UN DISPOSITIF SOUMIS AUX RÈGLES PRUDENTIELLES

L'activité ne bénéficiera pas d'un traitement comptable ou prudentiel dérogatoire. Les opérations d'affacturage seront comptabilisées conformément à la réglementation bancaire en vigueur et soumises aux mêmes règles de classification et de provisionnement que les autres créances.

Les établissements concernés devront également déclarer les opérations d'affacturage à la centrale des risques entreprises et ménages.

Le règlement prévoit enfin que les modalités pratiques de son application seront précisées par instruction de la Banque d'Algérie. Son entrée dans le cadre réglementaire bancaire ouvre ainsi la voie à une structuration plus formelle de l'affacturage en Algérie, avec pour objectif de permettre aux entreprises de mieux gérer leurs créances et leur trésorerie tout en encadrant les risques liés à ce mode de financement.

S.R.

INVESTISSEMENT

19 projets prennent forme

Les guichets uniques décentralisés de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPi) poursuivent leur accompagnement des investisseurs avec la remise de plusieurs actes de concession portant sur du foncier économique.

Des projets industriels, touristiques, commerciaux et sanitaires sont concernés, avec à la clé de nouvelles opportunités de création d'emplois.

Les opérations de remise d'actes de concession se poursuivent à travers plusieurs wilayas du pays. À Annaba, 14 actes de

concession ont été remis pour la réalisation de projets au niveau de la zone industrielle d'Aïn Essid et des zones d'expansion touristique.

Les projets concernés couvrent plusieurs activités, notamment la transformation des fruits et légumes, la production de produits chimiques minéraux, la fabrication de fils électriques et d'appareils électroménagers, ainsi que la transformation du bois et la fabrication de cuisines équipées.

Le secteur touristique figure également parmi les activités

concernées, avec des projets portant sur une résidence hôtelière, un centre de loisirs et de divertissement, un hôtel cinq étoiles, un hôtel quatre étoiles, un centre commercial ainsi que quatre restaurants touristiques.

UN COMPLEXE D'ALUMINIUM À BORDJ BOU ARRERIDJ

À Bordj Bou Arreridj, un acte de concession a été remis pour la réalisation d'un complexe intégré de production d'aluminium dans la zone d'activités de la commune d'El Ach. Le projet s'étendra sur

une superficie de 8 hectares et devrait permettre la création d'environ 1 000 emplois directs.

À El Meghaïer, un autre acte de concession a été attribué sur du foncier économique pour la réalisation d'une clinique médicale spécialisée en médecine générale et en chirurgie.

TROIS NOUVEAUX PROJETS À BATNA

À Batna, trois actes de concession ont été remis à des investisseurs pour la réalisation de projets dans différents secteurs. Ils portent notamment sur la fabrica-

tion de chambres et d'équipements frigorifiques, la production de graisses, de peintures et d'encres d'imprimerie, ainsi que la fabrication de différents types d'engrais.

À travers ces opérations, les guichets uniques décentralisés de l'AAPi poursuivent leur mission d'accompagnement des investisseurs et de facilitation de la concrétisation des projets sur le terrain. Ces initiatives s'inscrivent dans la dynamique de soutien à l'investissement local, à la création de richesses et à la génération de nouveaux emplois.

PORT DE TÉNÈS

15 000 tonnes de ciment prennent le large

Le port de Ténès, dans la wilaya de Chlef, confirme son rôle dans la montée en puissance des exportations algériennes hors hydrocarbures. Trois opérations de chargement menées simultanément ont permis l'expédition de près de 15 000 tonnes de ciment et de clinker vers les marchés extérieurs.

Cette importante opération a mobilisé trois navires

en même temps. Le « WISLABORG » a embarqué 7 000 tonnes de clinker, tandis que le « WILSON FINNFJORD » a pris en charge 4 500 tonnes de ciment conditionné en big bags. Le « BREMEN » a, de son côté, été chargé de 3 550 tonnes de ciment.

Par son volume et son caractère simultané, cette opération illustre l'intensification de l'activité portuaire

dédiée aux exportations de produits industriels algériens.

Au-delà des volumes expédiés, cette dynamique met en évidence le rôle des infrastructures portuaires dans la stratégie de diversification des exportations nationales. Le renforcement des capacités logistiques permet en effet d'accompagner la progression de la produc-

tion industrielle et de faciliter son accès aux marchés internationaux.

Avec ces nouvelles opérations, le port de Ténès contribue ainsi à renforcer la présence des produits algériens à l'étranger et à soutenir la dynamique des exportations hors hydrocarbures, désormais au cœur des efforts de diversification de l'économie nationale.

MARCHÉ PARALLÈLE

L'euro remonte à 277 dinars

L'euro reprend légèrement du terrain face au dinar sur le marché parallèle à Alger. Hier, la monnaie européenne s'échange entre 276,5 et 277 dinars à la vente.

Au square Port-Saïd, le cours de l'euro gagne ainsi 0,5 dinar sur son niveau plancher par rapport à la veille, tandis que le prix à l'achat reste stable à 275 dinars. Pour 1 000 euros, les acheteurs doivent désormais prévoir jusqu'à 277 000 dinars. Malgré cette légère remontée, le marché demeure relativement stable, après plusieurs séances dans une fourchette étroite autour de 276-277 dinars.

Le dollar reste, de son côté, nettement en dessous de l'euro sur le marché parallèle.

VÉHICULES DE LUXE DE MAHIEDDINE TAHKOUT

Le procès après cassation ce mercredi

Au total, 60 prévenus sont poursuivis dans cette affaire, notamment pour des faits liés à l'enrichissement illicite.

Par Redouane Hannachi

Le procès après cassation de l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout et des autres prévenus, détenus et non détenus, poursuivis dans une affaire liée à l'importation frauduleuse de 57 véhicules de luxe, est programmé ce mercredi devant la même cour, autrement composée. La Cour suprême avait cassé la décision rendue en appel et ordonné le renvoi du dossier devant une nouvelle formation judiciaire, après avoir relevé plusieurs insuffisances dans le traitement de l'affaire, notamment concernant les motivations de certaines décisions relatives aux prévenus détenus.

60 PRÉVENUS, 17 DÉTENUS

Au total, 60 prévenus sont poursuivis, notamment pour des faits liés à l'enrichissement illicite. Parmi eux, 17 avaient été placés en détention provisoire par le juge d'instruction du pôle compétent. Il s'agit principalement de jeunes âgés de 22 à 36 ans. Au cours de l'instruction et des audiences, plusieurs prévenus ont affirmé avoir remis des photocopies de leurs pièces d'identité à des connaissances, sans fournir davantage d'explications sur l'utilisation qui en aurait été faite. Selon les éléments du dossier, ces documents auraient ensuite servi à l'immatriculation de véhicules de luxe à leurs noms. Parmi les véhicules concernés figureaient notamment des 4x4, des



Ford et des Lamborghini. Durant les débats, plusieurs prévenus auraient évité de répondre précisément aux questions du président de la formation et du représentant du parquet concernant les circonstances dans lesquelles ces véhicules avaient été acquis et enregistrés à leur nom.

LA FAMILLE TAHKOUT CONTESTE LES SAISIES

Interrogés au sujet des véhicules saisis dans des parcs appartenant à la famille Tah-

kout, les membres de cette dernière ont soutenu que les voitures avaient été importées légalement et contesté la régularité de leur saisie par les services de police et les autorités judiciaires. Cette affaire s'inscrit dans une enquête plus large portant sur des biens attribués à l'ancien homme d'affaires. Entre mars et mai de l'année écoulée, les services de la Sûreté nationale avaient procédé à d'importantes saisies, sur mandat délivré par le parquet compétent. Les opérations avaient

notamment ciblé plusieurs entrepôts situés à Réghaïa, Ouled Fayet, Dar El Beïda et Staoueli, ainsi qu'un autre dépôt dans la wilaya de Béchar.

PLUS DE 1.000 VÉHICULES SAISIS AU PORT DE MOSTAGANEM

Selon les résultats de l'enquête, les biens concernés, dont la valeur globale avait été estimée à 1.000 milliards de centimes, n'auraient pas été déclarés aux juridictions compétentes. Ils auraient été dissimu-

lés par des membres de la famille et des proches de Mahieddine Tahkout, dans le but présumé de permettre leur transfert ou leur vente clandestine. Les perquisitions avaient abouti à la saisie de 507 véhicules, dont 267 véhicules touristiques de luxe et 84 camions de différentes marques. Des jet-skis, des bateaux de plaisance et des motos de luxe figuraient également parmi les biens saisis. Les enquêteurs avaient aussi découvert plus de 800 cartons de pièces détachées automobiles, ainsi que 30 conteneurs contenant 63 moteurs neufs destinés à des autobus. Les investigations avaient par ailleurs fait apparaître que certains véhicules étaient munis de fausses plaques d'immatriculation, tandis que d'autres étaient en cours de régularisation administrative, avec une implication présumée de fonctionnaires. Les membres de la famille de Mahieddine Tahkout sont également poursuivis pour des faits liés à la dissimulation de produits présumés issus de faits de corruption et au blanchiment d'argent, selon les éléments de la procédure. Par ailleurs, une autre opération avait permis la saisie de plus de 1.000 véhicules au port de Mostaganem, répartis dans 311 conteneurs. Le procès de ce mercredi devra permettre à la nouvelle formation judiciaire de réexaminer l'ensemble du dossier et les responsabilités individuelles des différents prévenus.

R. H.

DÉMANTELEMENT D'UN RÉSEAU DE TRAFIC DE PSYCHOTROPES À ORAN

Les mis en cause devant le procureur de la République

La brigade de sécurité et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Bir El Djir, dans la wilaya d'Oran, a réussi à démanteler un réseau criminel activant sur le territoire de la wilaya et spécialisé dans le trafic de psychotropes et de stupéfiants. Trois individus, âgés de 35 à 46 ans, ont été arrêtés. L'opération a été déclenchée à la suite d'informations parvenues aux services de la brigade faisant état de l'activité d'un réseau spécialisé dans ce trafic. Une patrouille a immédiatement été constituée et un dispositif de sécurité minutieusement préparé a été mis en place, permettant l'interpellation des suspects et le démantèlement du réseau. L'opération s'est soldée par la saisie d'une importante quantité de psychotropes de type prégabaline 300 mg, soit 1.125 comprimés, ainsi que de 10 grammes de stupéfiants. À l'issue de l'ensemble des procédures légales, les trois mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal territorialement compétent.

DILAPIDATION DE 600 MILLIARDS DE CENTIMES

Le procès de l'ex-ministre Arezki Berraki aujourd'hui

Le président de la section du pôle financier et économique du tribunal de Sidi M'Hamed doit examiner, aujourd'hui, sauf report, le procès de l'ancien ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, poursuivi dans une affaire portant sur un préjudice financier estimé à 600 milliards de centimes, selon une expertise judiciaire. Le procès, initialement programmé en août dernier, a été reporté à plusieurs reprises à la demande de la défense, qui avait sollicité des délais supplémentaires afin d'examiner les différentes pièces du dossier. Cette affaire concerne notamment un projet de réalisation d'un barrage à Medjez El Beggar, dans la wilaya de Guelma. Les sommes engagées pour ce projet auraient occasionné, selon l'expertise judiciaire, un important préjudice financier au Trésor public. Arezki Berraki comparait aux côtés de l'ancien directeur général de l'Agence nationale des bar-

rages et transferts (ANBT), identifié par les initiales M.M., de son successeur, B.C.H., ainsi que d'autres prévenus.

PLUSIEURS CHEFS D'ACCUSATION

L'ancien ministre est poursuivi pour plusieurs faits, notamment abus d'autorité, trafic d'influence, passation de marchés présumés irréguliers, octroi d'indus avantages et violation délibérée de la réglementation relative aux marchés publics. Le juge d'instruction a également retenu à son encontre des faits liés au détournement et au transfert illégal de capitaux vers et depuis l'étranger. L'enquête judiciaire, confiée au juge d'instruction de la section du pôle financier et économique, avait abouti au renvoi du dossier devant le tribunal de Sidi M'Hamed. Le parquet avait fait appel de certaines ordonnances rendues au cours de l'instruction, notamment celles relatives à des décisions

de non-lieu. La chambre d'accusation de la cour d'Alger a toutefois confirmé les ordonnances du juge chargé de l'enquête.

UN ENTREPRENEUR ÉGALEMENT POURSUIVI

Un entrepreneur, identifié par les initiales H.R., est également poursuivi dans cette affaire. Il lui est reproché d'avoir incité des agents publics à établir de faux documents administratifs et à en faire usage, dans le but d'obtenir des avantages indus au détriment de l'État. Selon les éléments de l'enquête, ces manœuvres auraient contribué au détournement et à la dilapidation de deniers publics au niveau de l'ANBT.

UNE PRÉCÉDENTE CONDAMNATION

Arezki Berraki fait déjà l'objet d'une condamnation dans une autre affaire. Le 25 janvier 2025, il avait été condamné à 10 ans de prison

ferme par le pôle financier et économique du tribunal de Sidi M'Hamed. Sa peine a ensuite été réduite de trois ans par les juges de la 10e chambre pénale de la cour d'appel d'Alger, après une nouvelle procédure consécutive à une cassation. Son fils, Anis Berraki, avait également été condamné à deux ans de prison ferme pour avoir bénéficié d'avantages indus lorsque son père occupait le poste de ministre. Dans la présente affaire, le représentant du Trésor public s'est constitué partie civile afin de réclamer la réparation du préjudice financier subi par l'État. Il s'agit du deuxième renvoi de ce procès, après celui du 3 juin dernier. Par ailleurs, l'ancien ministre attend toujours l'examen de son pourvoi en cassation introduit devant la chambre correctionnelle et délictuelle concernant sa condamnation dans l'affaire d'enrichissement illicite.

R. H.

PATIENTS ATTEINTS DE CANCER

Le 2^e Congrès international s'ouvre aujourd'hui à Alger

Cette rencontre vise à concrétiser l'approche nationale globale de lutte contre le cancer, à activer la dimension continentale africaine et à tirer profit des expériences internationales.

La Fédération algérienne des associations de malades atteints de cancer, en collaboration avec le ministère de la Santé, organise à partir d'aujourd'hui, deuxième Congrès international des patients atteints de cancer, sous le slogan «Le patient au cœur d'une approche nationale globale de lutte contre le cancer», a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Les travaux de ce congrès, qui se dérouleront durant deux jours sous la supervision du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, réuniront les secteurs concernés par la lutte contre le cancer, ainsi qu'un panel de professeurs et d'experts internationaux et des associations et organisations représentant plusieurs pays. Cette rencontre vise à «concrétiser l'approche nationale globale de lutte

contre le cancer, à activer la dimension continentale africaine et à tirer profit des expériences internationales », tout en renforçant la prévention de cette maladie dans le cadre de la stratégie nationale de prise en charge du cancer et en valorisant le rôle de la société civile.

Le congrès constituera également «un espace d'échange des connaissances et des expériences», à travers l'organisation de séances scientifiques et d'ateliers, avec pour objectif d'aboutir à des recommandations communes entre les différents secteurs participants. Cette démarche devrait contribuer à renforcer la coordination et à développer les mécanismes de prise en charge des patients, précise le communiqué. Les travaux de cette deuxième édition seront notamment marqués par deux tables rondes consacrées à des questions



liées à l'économie de la santé, au dépistage précoce, à l'innovation thérapeutique et à la recherche clinique. Des interventions seront également consacrées à la présenta-

tion d'expériences exemplaires dans le domaine du dépistage précoce, ainsi qu'aux modalités de prise en charge des enfants atteints de cancer.

AFFAIRE D'UNE FEMME ÂGÉE CONTRAINTE DE SE DÉPLACER À LA POSTE À ORAN

Ouverture d'une enquête

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrougui, a ordonné, dimanche, de dépêcher en urgence d'une commission d'enquête dans la wilaya d'Oran afin de faire la lumière sur l'affaire d'une femme âgée apparue dans une vidéo largement relayée par plusieurs pages et sites de réseaux sociaux, dans un état de santé critique, et qui a été contrainte de se rendre dans un bureau de poste pour retirer son argent. Selon un communiqué du ministère de la Poste et des Télécommunications, la commission sera chargée de vérifier les différentes informations relayées concernant cette affaire. Le communiqué précise également que la commission remettra au ministre un rapport détaillé comprenant les résultats de l'enquête ainsi que les différents éléments constatés sur le terrain, afin de prendre les mesures nécessaires à la lumière de ses conclusions.

AMBASSADE DES ETATS-UNIS À ALGER

Séances de contes en anglais pour les enfants

L'ambassade des États-Unis à Alger, à travers le Centre culturel américain à Alger (ACCA), organise deux fois par mois des séances de narration de contes en anglais destinées aux enfants âgés de 5 à 9 ans et à leurs familles. Organisées à l'American Clubhouse, ces rencontres proposent une initiation ludique à la langue anglaise à travers des séances de contes avec interprétation en arabe, des activités artistiques et manuelles ainsi que des chansons en anglais. Inspirée de l'initiative Story Hour lancée par la deuxième dame des États-Unis, Usha Vance, cette activité vise également à encourager la participation des parents dans l'apprentissage de leurs enfants et à favoriser les échanges culturels.

L'ambassade américaine souligne que cette initiative s'inscrit dans ses efforts visant à soutenir l'apprentissage de l'anglais en Algérie, notamment à travers son réseau de cinq Coins américains implantés à Alger, Béchar, Constantine, Oran et Ouargla.

PRISE EN CHARGE DES ENFANTS AUTISTES

Ouverture pour la première fois, de centres spécialisés

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a donné hier, lundi, le coup d'envoi de la rentrée scolaire 2026-2027 au profit des élèves aux besoins spécifiques dans la capitale. À cette occasion, Mme Mouloudji a annoncé que, «conformément aux instructions du président de la République, les centres spécialisés dans la prise en charge des enfants présentant

un trouble du spectre de l'autisme ouvrent leurs portes pour la première fois en Algérie», indiquant que «plus de 25 sessions de formation ont été organisées depuis février 2026 afin de renforcer les compétences des différents intervenants dans le domaine de la prise en charge des enfants autistes». Dans le domaine de la solidarité, la ministre a révélé que 2,7 millions d'élèves bénéficient de

l'allocation scolaire spéciale au titre de l'année scolaire en cours», faisant savoir que «plus de 186 000 cartables scolaires, équipés de l'ensemble des fournitures nécessaires, ont été distribués. Une dotation supplémentaire a été réservée aux élèves de la wilaya de Jijel».

Concernant les enfants affectés par les incendies ayant touché la wilaya de Jijel, Mme Mouloudji a assuré «

qu'un accompagnement psychologique et social spécialisé leur sera garanti afin de les préparer à rejoindre leurs établissements scolaires dans les meilleures conditions». La ministre a, par ailleurs, annoncé que «le secteur de la Solidarité nationale lance pour la première fois des services numériques à travers la plateforme «Morafiqokom», destinée aux établissements d'enseignement spécialisé.

INCENDIES

L'indemnisation des agriculteurs se poursuit

L'opération d'indemnisation des aviculteurs touchés par les incendies survenus dans plusieurs régions de la wilaya en juillet et août derniers, s'est poursuivie durant la journée de dimanche, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA). Leila Hamouche, experte agricole chargée du dossier des indemnités au sein de la DSA a indiqué que cette opération, organisée à l'exploitation avicole de la commune de Boumahra-

Ahmed, a bénéficié aux professionnels de cette filière activant dans les communes de Beni Mezline, de Medjez Amar et de Hammam Debbagh.

La même responsable a ajouté que cette indemnisation des aviculteurs sinistrés à la suite des incendies représente la «deuxième tranche de l'opération, après celles ayant touché, ces derniers jours, un certain nombre d'éleveurs de volailles». Mme Hamouche a souligné que cette opé-

ration s'inscrit dans le cadre de la poursuite de l'indemnisation des citoyens affectés par les récents incendies de forêt, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant sur l'accélération du processus d'indemnisation des sinistrés. Elle a également affirmé que cette même opération se poursuivra «jusqu'à ce que tous les aviculteurs concernés soient indemnisés».

CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN

Campagne de sensibilisation en milieu scolaire

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) lance, à l'occasion de la rentrée scolaire, une campagne nationale de sensibilisation au profit des élèves à travers les différentes wilayas du pays, visant à renforcer la sensibilisation et à promouvoir les comportements positifs en milieu scolaire, a indiqué dimanche un communiqué de cette organisation. Le lancement de cette campagne, en partenariat avec l'opérateur de

téléphonie mobile Mobilis, s'inscrit dans le cadre d'un programme national qui s'étend sur toute l'année scolaire 2026-2027, prévoyant des activités de terrain visant à accompagner les élèves tout au long de l'année par la sensibilisation et la pratique». Dans le cadre de cette campagne, les comités du CRA dans les wilayas et au niveau local sont mobilisés pour organiser des rencontres, des ateliers et des

activités de sensibilisation destinées aux élèves, portant notamment sur «le bénévolat et l'esprit de solidarité, la préservation de l'environnement, le reboisement, la prévention sanitaire des maladies transmissibles, les premiers secours, la sécurité routière, la sensibilisation aux questions de sécurité et les bons réflexes à adopter en cas d'urgence, et les numéros d'urgence et les moyens de demander de l'aide». Le pro-

gramme prévoit également des séances pratiques de premiers secours, permettant aux élèves d'acquérir les connaissances de base nécessaires pour sauver des vies. Cette campagne se poursuivra tout au long de l'année scolaire à travers «un programme renouvelé faisant de la sensibilisation, de l'information et des premiers secours une composante de la présence du CRA sur le terrain en milieu scolaire».

IRAN-USA

Les mises en garde se multiplient

Entre démonstration de force et recherche d’une issue négociée, les prochains jours s’annoncent décisifs.

Les tensions entre Washington et Téhéran se sont de nouveau intensifiées dimanche, sur fond de menaces réciproques et de craintes d’une reprise des opérations militaires américaines contre l’Iran. Alors que Donald Trump affirme être sur le point de prendre une «décision importante», Téhéran dit avoir reçu des informations faisant état de préparatifs américains en vue de nouvelles frappes.

Le président américain a interrompu son séjour à Camp David pour regagner Washington, affirmant que «quelque chose de très important pourrait se produire très bientôt» concernant l’Iran. Donald Trump a également indiqué être en «mode décision», évoquant plusieurs options, allant d’une nouvelle action militaire à une pression économique accrue, jusqu’à la conclusion d’un accord avec Téhéran.

De son côté, le commandement central des forces armées iraniennes a affirmé avoir reçu des informations selon lesquelles les États-Unis prépareraient une reprise des frappes contre le territoire iranien. Téhéran a averti qu’une nouvelle offensive américaine entraînerait des représailles contre les bases et intérêts américains dans la région.

ELARGIR LE CHAMP DE LA CONFRONTATION

Les autorités iraniennes ont multiplié les avertissements face à la perspective d’une nouvelle offensive. Le commandement militaire a notamment mis en garde les pays de la région qui permettraient aux



forces américaines d’utiliser leurs territoires ou leurs installations pour mener d’éventuelles opérations contre l’Iran.

Le porte-parole des Gardiens de la révolution, Hossein Mohebi, a pour sa part averti qu’une nouvelle attaque conduirait, selon ses termes, à «changer la géographie de la guerre et la nature de ses armes».

Ces déclarations interviennent alors que les tensions régionales se sont également aggravées avec la multiplication des attaques attribuées aux Houthis contre des

cibles saoudiennes et les perturbations persistantes du trafic maritime dans la région. Malgré la fermeté de son discours, Donald Trump n’a pas écarté la piste diplomatique. Le président américain s’est dit disposé à rencontrer son homologue iranien Massoud Pezeshkian à New York, en marge de l’Assemblée générale des Nations unies. Cette ouverture intervient alors que Téhéran a transmis, par l’intermédiaire de médiateurs, plusieurs conditions pour une éventuelle reprise des négociations, notam-

ment la fin de la guerre et des frappes américaines, la libération de fonds iraniens gelés et la levée du blocus naval américain.

MAINTENIR LE CANAL DIPLOMATIQUE

Dans ce contexte particulièrement tendu, le Pakistan poursuit ses efforts de médiation. Le ministre pakistanais de l’Intérieur, Mohsin Naqvi, s’est rendu hier à Téhéran pour des discussions avec les responsables iraniens sur l’évolution de la situation régionale et les relations bilatérales.

Selon des sources gouvernementales pakistanaises citées hier par Anadolu, cette visite doit notamment porter sur les attaques des Houthis contre l’Arabie saoudite et sur les moyens de relancer les négociations de paix avec Washington. Il s’agit de la sixième visite de Naqvi à Téhéran depuis le début de la guerre en février.

La nature exacte des messages éventuellement transmis entre Washington et Téhéran reste toutefois incertaine. Une source iranienne citée hier par Tasnim affirme que la visite de Naqvi n’est pas liée à un échange de messages entre les deux capitales et qu’elle porte officiellement sur les relations bilatérales et la coopération.

Alors que les deux camps durcissent leurs déclarations, les contacts diplomatiques se poursuivent donc en parallèle, faisant de la prochaine session de l’Assemblée générale de l’ONU un nouveau cadre potentiel pour les échanges entre les protagonistes.

R.I/agences

PAKISTAN-AFGHANISTAN L’escalade se poursuit

Des avions de chasse pakistanais ont mené, hier, des frappes aériennes contre des positions présentées par des responsables sécuritaires comme des repaires de combattants dans l’est de l’Afghanistan. Selon deux responsables sécuritaires pakistanais, les bombardements ont tué 28 combattants présumés. Les autorités afghanes ont, pour leur part, fait état de trois civils tués et de quatre autres blessés dans ces frappes. Ces déclarations contradictoires n’ont pas pu être vérifiées de manière indépendante. Dans la province de Kounar, au

moins une maison a été touchée, selon Hamdullah Fitrat, vice-porte-parole des talibans. Trois membres d’une même famille ont été tués et quatre autres personnes blessées. Dans le district de Barmal, dans la province de Paktika, deux sites ont également été bombardés, provoquant la destruction d’un commerce et d’une maison inhabitée, sans faire de victimes, selon la même source. Le porte-parole du gouvernement des talibans, Zabihullah Mujahid, a condamné les frappes dans une publication sur la plateforme X et annoncé une riposte.

L’armée pakistanaise n’a pas immédiatement réagi aux déclarations des autorités afghanes.

Les relations entre Islamabad et le gouvernement taliban sont fortement dégradées depuis février, après les affrontements les plus violents entre les deux parties depuis plusieurs années. Au cœur du différend figure l’activité de groupes armés pakistanais qu’Islamabad accuse Kaboul d’héberger et qui, selon les autorités pakistanaises, lancent des attaques transfrontalières depuis le territoire afghan. Les talibans rejettent ces accusations et affir-

ment que l’insécurité constitue un problème interne au Pakistan.

Les frappes de hier interviennent quelques jours après une attaque contre une installation policière dans le nord-ouest du Pakistan, qui a fait au moins 16 morts. En juillet, l’Afghanistan avait lancé des drones en direction du Pakistan, selon Islamabad, qui avait affirmé les avoir interceptés et abattus. En mars, une frappe aérienne pakistanaise sur Kaboul avait fait plus de 400 morts, selon les autorités talibanes, qui avaient affirmé que la cible était un centre de réhabilita-

tion pour toxicomanes. Islamabad avait rejeté cette version, affirmant avoir visé «avec précision des installations militaires et des infrastructures de soutien aux terroristes». Selon les données de l’Institut international d’études stratégiques, basé à Londres, le Pakistan dispose de 422 avions de combat et de plus de 260 hélicoptères. L’Afghanistan ne possède pas d’avions de combat, mais disposerait d’au moins six avions, de 23 hélicoptères et de drones utilisés notamment lors de précédents affrontements avec le Pakistan.

LÉGISLATIVES RUSSES

Le parti de Poutine garde le contrôle de la Douma

Le parti Russie unie, formation au pouvoir soutenant le président Vladimir Poutine, a remporté les élections législatives russes avec 57,83 % des voix, selon les résultats portant sur plus de 95 % des suffrages dépouillés. Il obtient ainsi 355 des 450 sièges de la Douma d’État, conservant sa majorité constitutionnelle.

Le Parti communiste arrive en deuxième position, devant le Parti libéral-démocrate de Russie (LDPR). Le scrutin, organisé du vendredi au dimanche, constitue le premier renouvellement de la Douma depuis le début de l’invasion russe à grande échelle de l’Ukraine en 2022.

Le vote s’est déroulé dans un contexte de forte pression politique et sécuritaire.

Les principales formations opposées à la guerre n’ont pas été autorisées à concourir, tandis que le parti labloko, ouvertement hostile à l’offensive, avait été écarté du scrutin national. Le vote a également été organisé dans les territoires ukrainiens occupés et revendiqués par Moscou, une démarche dénoncée par Kiev et l’Union européenne. Les élections ont par ailleurs été marquées par une importante offensive de drones ukrainiens contre Moscou et sa région lors de la dernière journée du scrutin. Les autorités russes ont fait état de victimes et de dégâts, notamment dans une raffinerie pétrolière. Le maire de Moscou, Sergueï Sobianine, a affirmé que quelque 1 600 drones avaient été interceptés à

l’échelle nationale, dont 450 se dirigeant vers la capitale.

Moscou a accusé Kiev d’avoir cherché à perturber le déroulement des élections et a annoncé son intention d’intensifier ses frappes contre des cibles militaires en Ukraine. Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a, de son côté, salué l’opération, affirmant que les frappes ukrainiennes à longue portée avaient eu un «très grand impact» dans la région de Moscou.

Le scrutin a également été perturbé par des cyberattaques visant les infrastructures électorales. La présidente de la Commission électorale centrale, Ella Pamfilova, a fait état de plus d’un millier de vagues d’attaques par déni de service distribué

(DDoS), menées, selon elle, par des groupes «très professionnels et bien coordonnés» utilisant notamment des outils d’intelligence artificielle.

Le taux de participation s’est établi à un peu moins de 57 % selon les données de la Commission électorale centrale rapportées hier. Plus de 3,6 millions d’électeurs ont participé au scrutin en ligne.

Ces élections interviennent alors que le Kremlin présente le scrutin comme une mesure du soutien de la population à ses politiques, notamment au conflit en Ukraine. L’Union européenne a, pour sa part, dénoncé la tenue du scrutin dans un contexte de «répression systématique et institutionnelle».

PREMIER LEAGUE

Manchester City s'impose dans un thriller

Les Citizens ont signé une cinquième victoire consécutive au terme d'un véritable festival offensif, tandis que Liverpool s'est relancé à Bournemouth et que Manchester United a arraché le nul à Fulham.

Manchester City poursuit son sans-faute en Premier League. Les Citizens ont signé dimanche leur cinquième victoire en autant de journées en venant à bout de Sunderland au terme d'un match spectaculaire (5-3). De son côté, Liverpool s'est imposé sur la pelouse de Bournemouth (1-0), à l'occasion du retour d'Andoni Iraola dans son ancien club. Leader avec 15 points, Manchester City conserve ainsi trois longueurs d'avance sur Arsenal, battu la veille par Brighton (3-0). Les hommes d'Enzo Maresca ont toutefois dû s'employer jusqu'au bout face à un Sunderland particulièrement entreprenant.

Les spectateurs de l'Etihad Stadium ont assisté à un véritable festival offensif.



City a ouvert le score dès la 9e minute grâce à Enzo Fernandez, auteur d'un coup franc direct parfaitement exécuté.

Sunderland a rapidement réagi, avant que Rayan Cherki ne redonne l'avantage aux Citizens à la 29e minute. Antoine Semenyo a ensuite permis à City de prendre le large en inscrivant deux buts, aux 43e et 57e minutes.

Mais les Black Cats, dirigés par le Français Régis Le Bris, n'ont jamais renoncé. Brian Brobbey a signé un triplé aux 12e,

33e et 59e minutes, permettant à Sunderland de rester au contact jusqu'aux dernières minutes.

Erling Haaland a finalement scellé le succès mancupien à la 81e minute. L'attaquant norvégien a ainsi mis fin à une série particulière, puisqu'il n'avait encore jamais marqué contre Sunderland en Premier League. « Il y a eu trop de buts. Je préfère 1-0, c'est bien mieux ! », a reconnu Enzo Maresca après la rencontre, tout en saluant la capacité de son équipe à trou-

ver les ressources nécessaires pour s'imposer.

LIVERPOOL RETROUVE LE CHEMIN DE LA VICTOIRE

À Bournemouth, Liverpool a obtenu un précieux succès (1-0) à l'occasion du retour d'Andoni Iraola au Vitality Stadium, où l'entraîneur espagnol avait officié entre 2023 et 2026.

Cette victoire permet aux Reds de remonter à la sixième place du classement avant la trêve internationale. Liverpool prépare désormais un déplacement particulièrement attendu face à Manchester City à Anfield. Manchester United, de son côté, a évité une nouvelle défaite en arrachant le nul sur la pelouse de Fulham (1-1). Ce point permet aux Red Devils de limiter les dégâts avant la trêve internationale. La pression sera toutefois importante à la reprise avec la réception de Tottenham, désormais dernier du classement.

LIGUE 1 Le PSG renverse l'OM au Vélodrome



Le Paris Saint-Germain s'est imposé face à l'Olympique de Marseille (2-1), avant-hier soir au Vélodrome, lors de la 5e journée de Ligue 1. Après une première période fermée, Ferran Torres a ouvert le score à la 66e minute avant qu'Angel Gomes n'égalise pour l'OM à la 72e. Marquinhos a toutefois redonné l'avantage au PSG deux minutes plus tard.

Avec ce succès, Paris remonte à la sixième place du classement. Marseille, battu pour la cinquième fois en autant de journées sans victoire, reste 17e et traverse une période particulièrement difficile.

SERIE A Milan et la Juventus se relancent

L'AC Milan et la Juventus ont signé deux victoires importantes lors de la 5e journée de Serie A. Les Rossoneri ont dominé Lecce (3-0), tandis que les Turinois se sont imposés face à l'Atalanta (2-0).

L'AC Milan poursuit sa remontée au classement. Vainqueurs de Lecce (3-0) avant-hier soir, les Milanais ont décroché un nouveau succès qui leur permet d'intégrer le Top 5 et de rester au contact des équipes de tête. Le championnat italien demeure très serré, avec seulement trois points séparant les huit premiers.

De son côté, la Juventus a retrouvé le chemin de la victoire en dominant l'Atalanta (2-0). Francisco Conceição et Bremer ont offert les trois points aux Bianconeri, qui restaient sur un nul face à Milan et une défaite contre Sassuolo. Ce succès permet à la Juve de se rapprocher du sommet, à trois points du leader.

LIGA

Le Real chute, le Barça creuse l'écart

Le Real Madrid a subi un nouveau revers en Liga, battu par l'Atlético (2-1) au Metropolitan. Réduit à dix après l'expulsion de Huijsen, le Real a fini par céder et compte désormais six points de retard sur le FC Barcelone après sept journées.

Le derby madrilène a tourné à l'avantage de l'Atlético. Dans une rencontre tendue et longtemps fermée, les Colchoneros ont attendu la seconde période pour faire la différence et infliger au Real Madrid sa deuxième défaite de la saison en championnat.

Après une première période pauvre en occasions, le match a basculé à la 50e minute avec l'expulsion de Dean Huijsen, sanctionnée après une faute dans la surface sur Giuliano Simeone. Trois minutes plus tard, Alejandro Grimaldo a transformé le penalty pour ouvrir le score. En supériorité numérique, l'Atlético a ensuite pris le large. Giuliano Simeone, particulièrement actif, a servi Jonathan David, qui a conclu du pied

gauche à la 59e minute. Mené 2-0, le Real a tenté de réagir, mais s'est longtemps heurté à une défense rojiblanca bien organisée.

Thibaut Courtois a notamment évité aux siens de sombrer davantage en intervenant à la 66e minute. Antonio Rüdiger a finalement réduit l'écart de la tête à la 89e minute, sans toutefois permettre au Real d'arracher l'égalisation.

MOURINHO CONTESTE L'ARBITRAGE

À l'issue de la rencontre, José Mourinho a vivement contesté plusieurs décisions arbitrales. L'entraîneur portugais a notamment présenté aux journalistes des captures d'écran pour illustrer deux actions qui, selon lui, auraient dû entraîner des expulsions.

Une sortie qui a provoqué la réaction de Diego Simeone. Le technicien de l'Atlético a appelé les entraîneurs, indépendamment

de leur statut, à respecter certaines limites dans leurs déclarations publiques.

La tension était d'ailleurs palpable avant même le coup d'envoi, sur fond de polémique autour d'un maillot faisant référence à Ceuta. Dans les tribunes du Metropolitan, les supporters de l'Atlético ont également affiché une banderole revendiquant l'appartenance de Ceuta à l'Espagne.

Sur le terrain, le Real a surtout souffert dans le secteur offensif. Vinicius, peu en réussite, a été remplacé peu après l'heure de jeu, tandis que Kylian Mbappé a tenté jusqu'au bout de relancer les siens sans parvenir à tromper la vigilance de la défense adverse.

Avec ce succès, l'Atlético confirme également sa solidité à domicile face à son voisin madrilène. Pour le Real, ce deuxième revers en sept journées complique davantage son début de saison et permet au FC Barcelone de s'installer encore plus confortablement en tête de la Liga.

BUNDESLIGA

Dortmund seul en tête

Le Borussia Dortmund a signé une quatrième victoire consécutive en Bundesliga en s'imposant sur la pelouse de Stuttgart (1-0). Solide défensivement et efficace, le BVB réalise son meilleur départ depuis 2015-2016 et prend seul les commandes du championnat.

Derrière, le Bayern Munich a frappé fort en écrasant l'Union Berlin (7-0) à l'Allianz Arena. Les champions en titre reviennent à deux points du leader, avant leur confrontation du 31 octobre à Munich. Friebourg, tenu en échec par Francfort (2-2), recule à la troisième place, tandis que Leverkusen se relance face à Leipzig (2-0) et grimpe au cinquième rang. Dans le duel des promus, Schalke et Elversberg se sont neutralisés (0-0).

ESPAGNE

De la Fuente rempile jusqu'en 2032

La Fédération espagnole de football a officialisé lundi la prolongation de Luis de la Fuente à la tête de la Roja jusqu'en 2032. Le technicien de 65 ans dirigera notamment l'Espagne lors des Euros 2028 et 2032 ainsi que du Mondial 2030, organisé en partie sur le sol espagnol. Arrivé sur le banc fin 2022 après Luis Enrique, De la Fuente a remporté la Ligue des nations en 2023, l'Euro 2024 et le Mondial 2026. Il est désormais le sélectionneur le plus titré de l'histoire de l'Espagne. La RFEF lui renouvelle ainsi sa confiance pour poursuivre le cycle actuel et tenter de reproduire le triplé Euro-Mondial-Euro réalisé par la Roja entre 2008 et 2012.

ÉQUIPE DE FRANCE

Zaïre-Emery forfait

Touché à un adducteur, Warren Zaïre-Emery est forfait pour le rassemblement de l'équipe de France.

Le milieu du PSG, qui avait été utilisé comme latéral droit contre l'OM dimanche, est remplacé par son coéquipier Maghnes Aklouché.

Absent de la première liste de Zinedine Zidane, Aklouché profite ainsi du forfait du Parisien pour rejoindre les Bleus. Zaïre-Emery, que le sélectionneur comptait utiliser au milieu de terrain, manque donc une occasion de retrouver son poste de prédilection en sélection.

ALGÉRIE-ZAMBIE

La billetterie ouverte

Les supporters peuvent désormais réserver leurs places pour la première sortie officielle des Verts sous la direction de Brahim Hemdani.

La mobilisation est lancée. La billetterie du match Algérie-Zambie, prévu vendredi prochain au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi Ouzou, a été ouverte hier matin. La rencontre s’inscrit dans le cadre de la première journée des éliminatoires de la CAN 2027.

L’entreprise Epic-Egcsto, chargée de la gestion du stade, a annoncé le lancement de la vente à partir de 10h. Les billets sont proposés exclusivement en ligne, via la plateforme numérique Digiticket.

Cette affiche constituera la première sortie officielle de la sélection nationale sous la direction de Brahim Hemdani. Le nouveau sélectionneur entamera ainsi sa mission par un rendez-vous à domicile, avant un déplacement à Bujumbura le 29 septembre pour affronter le Burundi lors de la deuxième journée du groupe 9.

Les Verts boucleront ensuite cette fenêtre internationale par un match amical face au Niger, le 6 octobre, au stade Hocine-Aït-Ahmed.

GOURI, AMOURA ET HADJ MOUSSA RÉPONDENT PRÉSENTS

À l’approche du rassemblement, plusieurs attaquants retenus par Hemdani ont envoyé des signaux positifs avec leurs clubs.



Malgré la défaite de l’Olympique de Marseille face au Paris Saint-Germain (1-2), Amine Gouri s’est montré actif dans le secteur offensif lors du Classique disputé au

Vélodrome. L’international algérien continue de bénéficier de la confiance de son entraîneur et s’installe comme l’une des solutions offensives importantes de l’OM.

Mais c’est surtout Mohamed Amine Amoura qui a marqué les esprits. L’attaquant algérien a débloqué son compte avec l’OGC Nice en étant directement impliqué dans les deux buts de son équipe face au LOSC. Titulaire pour la deuxième fois depuis son arrivée, Amoura a participé à l’ouverture du score avant d’inscrire lui-même le deuxième but à la 67e minute. Lancé dans la profondeur par Gauthier Hein, il a accéléré plein axe, éliminé le gardien avant de conclure du pied gauche.

Une réalisation qui vient récompenser une prestation pleine d’activité et confirme son adaptation progressive à sa nouvelle équipe. L’Algérien s’est également montré précieux dans le travail défensif, notamment avec une intervention acrobatique.

Ces prestations arrivent à point nommé pour le nouveau sélectionneur. Gouri, Amoura et Hadj Moussa abordent ainsi le regroupement avec des repères et une dynamique favorables, offrant plusieurs options offensives à Hemdani avant le premier rendez-vous face à la Zambie.

Dans les tribunes du stade Hocine-Aït-Ahmed, la réponse des supporters est désormais attendue. L’ouverture de la billetterie marque le début du compte à rebours avant le premier match officiel de l’ère Hemdani.

EN U23

Cinq renforts pour élargir le vivier

Après un premier regroupement consacré principalement aux joueurs du championnat algérien, la sélection U23 profite de la prochaine fenêtre FIFA pour poursuivre son travail de détection et élargir son vivier.

Pour ce rassemblement, le sélectionneur national des U23, Rafik Saïfi, a retenu 11 joueurs évoluant en Algérie et 13 expatriés. Plusieurs joueurs déjà convoqués en juin sont reconduits, à l’image d’Adil Benrabaa, auteur d’un début de saison remarqué avec Le Mans, de Kelyann Bezahaf (Olympique de Marseille) et de Kail Boudache, récemment transféré à l’Olympique Lyonnais.

CINQ NOUVEAUX PROFILS

La principale nouveauté de cette liste réside dans l’intégration de cinq nouveaux joueurs évoluant en Europe.

À 19 ans, Anis Ouzenadji est notamment attendu. Le latéral gauche de Troyes, qui compte cinq apparitions et une passe décisive en Ligue 1 française cette saison, a auparavant porté le maillot de la France chez les U19 avant de choisir de représenter l’Algérie.

Le défenseur Gaëtan Bakhouch, 21 ans, rejoint également le groupe. Il a régulièrement figuré sur le banc du Toulouse FC en Ligue 1 durant l’exercice 2025-2026.

Dans le secteur offensif, Saïfi a convoqué Yanis Senhadji, 21 ans, qui a changé de nationalité sportive après avoir représenté les sélections de jeunes espagnoles. L’attaquant évolue désormais au Real Jaén, en troisième division espagnole. Karim Bouter, 21 ans, formé en France et désormais sociétaire de Degerfors en Suède, fait également son entrée. Il s’est déjà illustré cette saison avec deux buts en Coupe.

Enfin, Islam Ramla, 20 ans, complète cette nouvelle vague. L’attaquant d’Amiens évolue en troisième division française et compte déjà trois apparitions et une passe décisive en championnat cette saison. Il avait également

marqué les esprits en Coupe de France la saison dernière avec un doublé.

DES MOUVEMENTS ET DES RETOURS

La liste tient aussi compte des changements de clubs intervenus depuis la précédente convocation. Abdelhak Ben Idder a quitté le Paradou AC pour rejoindre l’OGC Nice, tandis que Yacine Chaib a effectué le chemin inverse, quittant Bruxelles pour s’engager avec le MC Alger.

Fetahine évolue désormais au Puy après son passage au Paris FC, alors que Benlhlou a quitté Lyon pour Montpellier.

Le groupe comprend par

ailleurs Benahmed Kohili, 21 ans, déjà appelé avec les U20 et membre de la sélection algérienne sacrée aux Jeux méditerranéens sous la direction de Brahim Hemdani.

En défense, Saïfi a également retenu Issam Naim, jeune défenseur central de l’ES Sétif âgé de 20 ans et mesurant 1,90 m.

Avec cette sélection renouvelée, le staff technique poursuit son entreprise de détection en multipliant les profils observés, notamment parmi les jeunes Algériens évoluant à l’étranger. Les deux tests face à l’Afrique du Sud constitueront une première occasion de mesurer ces nouveaux éléments au niveau international.

MOULOUDIA D’ALGER

Mansoul directeur sportif, Badji coordinateur

Le Mouloudia d’Alger poursuit sa réorganisation interne avec la nomination d’Amer Mansoul au poste de directeur sportif et porte-parole officiel, ainsi que le retour de Fayçal Badji comme coordinateur général. Mansoul aura pour mission de contribuer au renforcement de l’organisation sportive et administrative du club. De son côté, Badji retrouve le MCA, quatre ans après avoir occupé le poste de manager général. Sa connaissance de l’environnement mouloudéen sera mise à profit dans ses nouvelles fonctions. Ces changements s’inscrivent dans le cadre de la restructuration du « Doyen » et du renforcement de ses différentes structures. Les deux nouveaux responsables devraient prochainement présenter leur vision et leurs objectifs lors d’une conférence de presse.

PARA-JUDO

Trois Algériens au Mondial de Tbilissi



L’équipe nationale algérienne de para-judo prend part aux Championnats du monde de Tbilissi, en Géorgie, avec trois athlètes, engagés dans la course aux points qualificatifs pour les Jeux paralympiques de Los Angeles 2028.

Abdelkader Bouamer, Youcef Redjai et Abderrahmane Chetouane défendront les couleurs nationales lors de ce rendez-vous mondial, prévu du 20 au 26 septembre. Selon la Fédération algérienne handisport (FAH), l’objectif est de récolter de précieux points au classement mondial et de progresser dans la perspective de la qualification paralympique.

L’Algérie sera représentée

par Abdelkader Bouamer (J1, -70 kg), Youcef Redjai (J1, -81 kg) et Abderrahmane Chetouane (J1, -95 kg).

Champion paralympique en titre, Bouamer aborde cette compétition dans une nouvelle

catégorie de poids, après avoir été sacré à Paris en 2024 chez les -60 kg. Il avait également décroché l’argent à la Coupe du monde d’Astana, en mai 2025.

De son côté, Redjai, qui n’avait pas pu se qualifier pour

les Jeux de Paris, tentera de confirmer sa progression. Il avait remporté le bronze lors de la Coupe du monde disputée à Tbilissi en mars 2025.

Chez les lourds, Chetouane complète la sélection algérienne. Le judoka s’était illustré en août 2025 en décrochant une médaille de bronze au Grand Prix de Gizeh, en Égypte.

Au-delà des résultats, le rendez-vous de Tbilissi constitue une étape importante dans la préparation des trois athlètes. Il leur offre l’occasion de se mesurer à l’élite mondiale et d’accumuler de l’expérience en vue des prochaines échéances internationales inscrites au calendrier de l’IBSA.

Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											

Horizontalement
1- Plan géographique .
2- Filet pour la pêche à la crevette - Cité antique.
3- Bugle - Prêtres celtes. 4- Elle est mauvaise quand on médit - Règle. 5- Sorte de gouffre - Connu. 6- Demi-grand-père - Légumineuses.
7- Rassasiée. 8- N'est pas partisan du passé et des traditions. 9- Nabot - Mis au courant.
10- Ville de Danemark - Queue de souris.

Verticalement
1- Concerne l'Asie 2- Nettoyage - Callosité. 3- Sans effet quand il ne l'est pas - Souverains. 4- Bienvenu - Enfer biblique.
5- Non Convenable - Volcan des Philippines.
6- Fromage suisse - On y récolte du miel.
7- Rivière de France - Firmament.
8- Chiffre - Rivière suisse. 9- Dont on a retiré les os. 10- Avenue - Vieille note - Rangement.
11- Ecossais - Transpirations abondantes.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Pragmatic Praguematque Pragmatique Pragumatik	Diplomatic Diplomatique Diplaumatique aDiplomatik
Exceptionnelle Exceptionnelle Exceptionnelle Exeptionnelle	Naustalgique Nostalgik Nostalegique Nostalgique

Les mots fléchés

RICHESSE	DU CIEL	JUPON	DIVERGENCE	DÉTIENS MOUCHE QUI PIQUE	DÉTIENNENT DÉCHAR- NÉES	IMPRESSION
DÉBARRAS	VIEUX HEBDO	LIQUIDE	ÇA COULE DE BAS			
AMUSERA					PETITE SOCIÉTÉ DÉMENTIT	
NOTE						
	PUBLICA- TIONS STATUE					ÉMISSION VOLCA- NIQUE
DÉTÉRIORER ARMES À FLÈCHES			ABJURÉES PARFOIS DE DÉPART			
		COTISATION PRODUC- TION DE VER			POSSÉDERA OPÉRA- TIONS DE VOTE	
TYPE POPULAIRE GAZON			BIÈRES ANGLAISE AVANT LES AUTRES			CONNUT ROUE DE POULIE
				ENDUIT MURAL SE FERME ET S'OUVRE		
APPROUVE TROUÉE PAR DES BÊTES				SANS TARDER RÉGION DE FRANCE		
			RÉSERVA SA PLACE ÉCLAT DE RIRE			DANS LE COUP LARGES PÂTES
APPRIIS PRÉSENTE LES PLATS		CULOTTE COURTE COURTAU- DES			LIGUE OUVRIÈRE MIS EN TERRE	PARTIES D'ÉCURIE
			TRAVAILLEURS MANUELS PIÈCE DE CHARRUE			
ÉTENDUES D'EAU SALÉE PETIT CUBE				BRIDES ENLÈVE- MENTS		DISGRA- CIEUSE
		VENTILA TEL L'AIR À LA MER			FAMILLE NOMBREUSE SÉLÉNIUM	
HABILLAIS FAMILIÈRE- MENT AUSSI					PAREIL LE PAYS DE BUSH	
			BANDAGE D'UNE ROUE GARDÉ SECRET			IL ARROSE L'ÉGYPTE COUTUMES
HOMME TRÈS RICHE	SOMME DUE				PAYS SCANDINAVE	
				TAMISÉS		

BIFFE-TOUT

EN 10 LETTRES :
Faute sans gravité

ALTIER	GRADUATION	POUDRER
AVISER	IMITATRICE	QUICONQUE
BOOMERANG	INAPTITUDE	RÉDACTI
BOTTIER	INCONGRU	ROCHER
CINTRE	ISOLOIR	SCEPTIQUE
CITRONNADE	JOUFFLU	SOUPER
CLAIRSEMÉE	LIMPIDE	SOUPLE
CORROMPU	LUNATIQUE	SPIRITISME
DÉMAGOGUE	MAISON	SUPERFLU
DÉPRESSIF	MOLLUSQUE	TIERCÉ
DOUANIER	MUSCLER	TOLÉRER
EFFICACE	NATION	TRESSE
EMOTIF	NERVEUX	TURBAN
ETIQUE	NORDIQUE	VAPEUR
FÉCULENT	NORVÉGIEN	VAPOREUX
FICELER	OURSE	VASQUE
FILAMENT	PANTALON	
GARGOUILLE	PIVOTANT	

E	E	M	E	S	R	I	A	L	C	E	C	I	R	T	A	T	I	M	I
S	M	O	L	L	U	S	Q	U	E	E	U	G	O	G	A	M	E	D	B
C	V	F	P	P	O	V	C	G	P	E	E	E	T	E	I	E	P	C	O
E	A	C	I	U	O	I	A	A	A	M	F	R	M	S	S	I	C	O	O
P	P	B	P	L	N	U	N	S	S	R	E	F	O	O	V	R	R	R	M
T	O	E	O	T	A	T	D	I	Q	S	G	L	I	O	T	E	U	R	E
I	R	S	R	T	A	M	T	R	S	U	O	O	T	C	L	I	V	O	R
Q	E	E	O	L	T	I	E	E	E	I	E	A	U	E	A	A	F	M	A
U	U	N	O	U	R	I	E	N	R	R	N	E	C	I	P	C	A	P	N
E	X	N	O	I	P	C	E	E	T	T	R	I	U	E	L	N	E	U	G
D	U	D	P	I	R	L	D	R	T	D	F	E	U	Q	O	L	E	U	N
E	R	S	O	E	T	I	E	N	R	U	X	R	R	I	I	U	E	L	E
P	G	M	I	U	P	A	E	R	L	E	N	U	T	E	Q	T	R	F	I
R	N	T	A	M	A	L	U	F	E	A	L	C	E	I	L	E	E	R	G
E	O	A	I	I	U	N	F	D	B	H	A	C	D	V	I	O	E	E	E
S	C	L	T	C	S	U	I	R	A	D	C	R	S	T	R	S	T	P	V
S	N	I	E	I	O	O	U	E	E	R	O	O	L	U	I	E	L	U	R
I	I	F	L	J	O	T	N	R	R	N	G	A	R	V	M	E	N	S	O
F	Q	U	I	C	O	N	Q	U	E	L	U	N	A	T	I	Q	U	E	N
C	I	T	R	O	N	N	A	D	E	I	N	A	P	T	I	T	U	D	E

SOLUTIONS
DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLÈCHES

HORIZONTALEMENT
ROTIRA - COPER - URBAINS - CURE - ALOI - AEROBIC - EU - EVITER - TU - AVEC - INANIME - ARRONE - ECART - OR - IRA - OC - SE - AINES - HAI - DEMANGEAISOIS - MIT - REUNI - ST - SENTIE - PUREE - NERF - LESER - ETNA - CERISIER - TYPA - ET - GLU - RE - ARES - EVEIL - CANINES - AERE - CUIE - LAISSEE.

VERTICALEMENT
BOULEVERSEMENT - ECU - TROUER - EMI- NENT - AI - BIBI - CRI - ATTRAYANT - RASE - ORAN - IF - PRIE - RAI - VINAIGRE - CAEN - NAIN - NEE - LE - SEL - PESETA - BEAUPERE - SA - RENE - SINUSITE - COCRICO - SIRES - VAS - PUB - MACHO - ERIGÉES - MERITER - ANSE - ELIRE - RECU - TWIST - BRULEE.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT
1- CREPUSCULE. 2- OUVERTURES. 3- USER - ALEAS. 4- RE - TERME. 5- TETER - CI. 6- ASSENER. 7- EPI - EREVAN. 8- TREPAS - INO. 9- UI - OUEST. 10- EXIT - SIEUR.

VERTICALEMENT
1- COURTVETUE. 2- RUSEE - PRIX. 3- EVE - TAIE. 4- PERTES - POT. 5- UR - ERSEAU. 6- STAR - ERSER. 7- CULMINE - SI. 8- UREE - EVITE. 9- LEA - CRAN. 10- ESSAI - NOIR.

4x4

Foulard - Dédommagement
Gamelle - Télépathie

BIFFE-TOUT : SORTILÈGE



Page réalisée
par Souiki Sidali



10/10 LE MÈME «NETFLIX DOCUMENTARY»

Le concept consiste à filmer son quotidien le plus banal — comme trier ses mails ou rater sa recette de cuisine — sous la forme d'un confessionnal dramatique inspiré des vrais documentaires sur les crimes. Avec une musique de fond lancinante et une posture solennelle face caméra, les utilisateurs transforment leurs petites galères en enquêtes d'État. Avec plus de 20 millions de vues, les réactions sont hilarantes. Le public adore cette autodérision. Les commentaires soulignent que ce format brise l'esprit de sérieux des influenceurs traditionnels et montre à quel point tout le monde aime dramatiser sa propre vie pour un rien.

9/10 UN NOUVEAU PHÉNOMÈNE AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ HIP-HOP

Des producteurs s'amuse à générer des couplets entiers en utilisant les voix modélisées par IA des plus grandes stars du rap. En réponse, plusieurs artistes réels ont décidé de relever le défi en publiant des freestyles improvisés pour prouver que l'émotion humaine et le flow d'un vrai studio restent impossibles à cloner. Avec plus de 17 millions de vues, le débat est passionné. Si une partie s'amuse des prouesses techniques de l'IA, la majorité des internautes soutient activement les artistes réels. Les commentaires s'accordent à dire que l'âme et l'argot de la rue ne s'apprennent pas dans un algorithme.

8/10 UNE ANCIENNE CHANSON DEVENUE VIRALE



Un classique de la pop mondiale vit une seconde jeunesse totalement inattendue sur TikTok. Sorti à l'origine en 2011, le titre *The One That Got Away* de Katy Perry est devenu le morceau le plus viral de la plateforme. Propulsée par une immense vague de nostalgie, la nouvelle génération utilise ce refrain pour illustrer des montages d'anciens souvenirs ou des ruptures amoureuses, accumulant plus de 10 millions de vues. Les fans de la première heure sont émus et les plus jeunes crient au génie. Les espaces de commentaires affichent une immense bienveillance, beaucoup saluant la capacité unique de la pop des années 2010 à traverser les époques sans prendre une ride.

7/10 L'EXPLOSION DES «TRIAL REELS»



L'algorithme d'Instagram change la donne pour les créateurs de contenu avec l'explosion des «Trial Reels». Cette fonctionnalité permet de publier des vidéos courtes qui ne s'affichent pas sur le profil principal, mais sont testées directement auprès d'un public de non-abonnés. C'est devenu le terrain de jeu idéal pour expérimenter des concepts absurdes, des vlogs sans filtres ou des formats humoristiques risqués sans gâcher l'esthétique générale de sa page. Avec plus de 2 millions de vues, les utilisateurs saluent massivement cette option. Les abonnés apprécient de découvrir des contenus plus spontanés et moins calculés, tandis que les créateurs se réjouissent de voir la pression de l'esthétique parfaite enfin s'alléger.

6/10 DES PODIUMS DIGITAUX

Les trottoirs d'Alger et d'Oran se sont transformés en véritables podiums digitaux sur TikTok. Des vidéastes spécialisés partent à la rencontre des passants pour décrypter leur look, mêlant marques internationales de streetwear et touches de stylisme traditionnelles algériennes (comme le burnous revisité ou des bijoux berbères). Ces capsules dynamiques mettent en avant une jeunesse ultra-créative et fière de son identité. C'est un carton plein. Avec plus d'un million de vues, la communauté web applaudit l'originalité des looks présentés. De nombreux commentaires soulignent que ces vidéos offrent une vitrine moderne, positive et dynamique de l'Algérie, loin des clichés habituels.



5/10 UN INSECTE TRANSFORMÉ EN ICÔNE



Un simple insecte trouvé dans une maison est devenu la plus grande star de TikTok ces dernières semaines. Un utilisateur ayant partagé la photo d'une petite bête inconnue en lui donnant le prénom de Liam a déclenché une chaîne mémétique mondiale. En quelques jours, l'insecte a hérité de comptes fans, de fan-arts, de musiques dédiées et d'histoires fictives de sa vie sur les flux du monde entier. Avec plus d'un million de vues, les internautes s'en amusent follement. La communauté adore ce genre de délire collectif absurde qui rappelle le web d'autrefois. L'avis global est qu'internet reste le seul endroit capable de transformer un insecte anonyme en icône mondiale en moins de 48 heures.

4/10

REPRISE DU CONTRÔLE DU FIL D'ACTUALITÉ

Les internautes reprennent le contrôle de leur fil d'actualité grâce aux nouveaux outils de tri thématique. Fatigués de voir leur flux pollué par des contenus répétitifs à cause d'une seule vidéo regardée par erreur à 2h du matin, des utilisateurs purgent activement leurs préférences algorithmiques. La tendance consiste à configurer des barrières strictes pour n'afficher que des centres d'intérêt ultra-spécifiques. C'est un soulagement généralisé. Avec plus de 700k vues, les commentaires sous les tutoriels expliquant la démarche témoignent d'une baisse de l'anxiété numérique. Les utilisateurs se disent ravis de retrouver une expérience de navigation plus saine et dictée par leurs vrais choix.

3/10

LE COMPAGNON IDÉAL DES TRAJETS QUOTIDIENS

Sur YouTube et Spotify, un nouveau genre de divertissement artistique cartonne auprès de la jeunesse. Des créateurs indépendants adaptent des romans fantastiques ou des thrillers sous forme de lectures hautement immersives, avec un sound-design digne du cinéma, des doublages complets et des effets sonores 3D. Ce format audio redéfinit totalement la consommation d'histoires sur mobile. L'accueil est extrêmement enthousiaste. Avec plus de 285k vues, les auditeurs réguliers expliquent que ces formats permettent de s'évader et de stimuler l'imagination tout en reposant leurs yeux de l'écran, ce qui en fait le compagnon idéal des trajets quotidiens.

2/10

LE MINIMALISME ESTHÉTIQUE



Le minimalisme esthétique gagne du terrain sur Instagram avec la tendance des carrousels bruts. Plutôt que de poster une seule photo parfaitement retouchée, les utilisateurs publient désormais des séries de 8 à 12 clichés pris à la volée : flous, captures d'écran de conversations, repas entamés ou paysages banals. Ce format s'impose comme le journal de bord intime d'une génération fatiguée du faux. L'engagement sur ces posts est excellent. Avec plus de 190k vues, les internautes apprécient la fin de la dictature du feed parfait. Les commentaires valident cette simplicité, affirmant qu'un carrousel de moments imparfaits a beaucoup plus de charme et de relief qu'un shooting professionnel.

1/10

LE GRAND SPECTACLE GRATUIT

La fiction sur les réseaux sociaux adopte un tout nouveau format avec les micro-drames. Des collectifs de jeunes cinéastes écrivent et réalisent des séries entières composées d'épisodes de 60 secondes au maximum, spécialement conçus pour le format vertical. Suspense insoutenable, rebondissements frénétiques et acting de qualité : ces productions font sensation. Avec plus de 70k vues, le public est conquis par le rythme de ces créations. Même si certains cinéphiles regrettent le manque de profondeur des intrigues rapides, la majorité salue l'ingéniosité des réalisateurs pour capter l'attention et proposer du grand spectacle gratuit directement dans la poche.

ADMINISTRATION

Sayoud veut accélérer la cadence

Une nouvelle étape pour renforcer l'efficacité de l'administration centrale et des services déconcentrés.

Accélérer la mise en œuvre des programmes, renforcer la coordination entre les structures et améliorer la performance administrative et institutionnelle : telles sont les principales priorités fixées par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, au nouveau secrétaire général du ministère, Youcef Roumane, installé officiellement dans ses fonctions au nom du président de la République. Lors de la cérémonie d'installation, le ministre a appelé le nouveau secrétaire général à renforcer la coordination et la concertation entre les différentes structures du département ministériel, à consolider la culture du travail collectif et à améliorer les mécanismes de suivi et d'évaluation. Sayoud a également insisté sur la nécessité de mettre en place une vision stratégique permettant de surmonter les difficultés rencontrées, d'accélérer l'exécution des programmes et de relever le niveau de performance de l'administration et des institutions.

UNE MISSION AXÉE SUR LA COORDINATION

Le ministre a rappelé le rôle central du secrétariat général dans la coordination entre les différentes structures de l'administration centrale et les services déconcentrés, ainsi que dans le suivi de l'application des orientations et décisions. Cette mission doit contribuer, a-t-il souligné, à



assurer le bon fonctionnement du service public et à atteindre les objectifs fixés par le secteur. Sayoud a estimé que l'expérience professionnelle de Youcef Roumane, notamment au sein de la Direction générale des collectivités locales, constitue un atout pour l'exercice de ses nouvelles responsabilités. Son parcours lui a permis d'être au contact direct des préoccupations des collectivités locales et des défis liés à leur gestion, a-t-il relevé.

L'EXPÉRIENCE DE TERRAIN MISE EN AVANT

Le ministre a souligné que la Direction générale des collectivités locales constitue l'un des piliers du ministère, en raison de son rôle dans la mise en œuvre de la politique nationale relative aux collectivités locales et au développement local. Elle constitue également, selon lui, un espace institutionnel où se concrétisent les orientations et stratégies visant à améliorer les

performances des collectivités locales, promouvoir la gouvernance locale et assurer un développement équilibré et durable à travers le territoire national. Sayoud a ainsi présenté la nomination de Youcef Roumane comme l'aboutissement d'un parcours professionnel marqué par l'exercice de différentes responsabilités au sein de cette direction générale. Il a estimé que sa connaissance des spécificités du secteur et de ses préoccupations devrait lui permettre de contribuer à l'amélioration du fonctionnement du ministère, dans un contexte marqué par des réformes et des exigences accrues en matière d'efficacité et de coordination. Au terme de la cérémonie, Saïd Sayoud a officiellement installé Youcef Roumane dans ses fonctions de secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, au nom du président de la République. Le ministre lui a renouvelé ses félicitations et assuré sa disponibilité à lui fournir les conditions nécessaires à l'accomplissement de sa mission, dans un cadre fondé sur la coopération, la complémentarité et la coordination avec les cadres et responsables du ministère. Sayoud a, par ailleurs, exprimé ses remerciements à Bouamama Belmekhi pour les efforts déployés durant la période où il a assuré la gestion du secrétariat général.

R. N.

LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ Plus de 58 kg de cocaïne saisis à Tamanrasset

Deux narcotrafiquants ont été arrêtés, hier, à Tamanrasset, par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), qui ont également récupéré plus de 58 kg de cocaïne dissimulés à bord de deux camions semi-remorques. Une importante opération contre le trafic de stupéfiants a été menée hier, dans le secteur de Tamanrasset. Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN), des détachements combinés de l'ANP relevant du secteur militaire de Tamanrasset, en 6e Région militaire, ont procédé à



l'arrestation de deux narcotrafiquants. L'opération, menée dans le cadre des efforts de sécurisation des frontières nationales et de lutte contre la contrebande et le crime organi-

sé, a permis la saisie de plus de 58 kg de cocaïne. La drogue était soigneusement dissimulée à l'intérieur de deux camions semi-remorques, précise le MDN, qui indique que l'intervention a été ren-

due possible grâce à «l'exploitation efficiente» de renseignements. À travers cette opération, l'ANP réaffirme sa mobilisation dans la lutte contre les réseaux de trafic de stupéfiants et les tentatives d'introduction de drogues dures sur le territoire national. Le MDN souligne, à ce titre, que «cette opération confirme l'entière disponibilité de toutes les composantes de l'Armée nationale populaire à déjouer toute tentative visant à inonder notre pays par ces substances toxiques, et porter atteinte à la quiétude et à la sécurité du citoyen».

QUALIFICATIONS CAN-2027 Bourabaâ remplace Bentaleb, forfait pour blessure

Le nouveau sélectionneur de l'équipe nationale de football, Brahim Hemdani, a convoqué pour la première fois, le jeune milieu de terrain du Mans (Ligue 1/ France), Adil Bourabaâ, en remplacement de Nabil Bentaleb (Lille OSC/ France), forfait pour blessure, a annoncé la Fédération algérienne (FAF), hier, dans un communiqué. «Bentaleb s'est blessé dimanche lors du match disputé par son équipe à Nice. Le coach national a appelé en renfort le milieu de terrain du Mans Adil Bourabaâ», précise l'instance fédérale. Bourabaâ (21 ans), initialement convoqué chez la sélection des moins de 23 ans (U23), pour les deux matchs amicaux prévus en Afrique du Sud, est en train de réaliser un excellent début de saison sous les couleurs du nouveau promu, marquant 3 buts et délivrant 2 passes décisives, en 5 matchs

du championnat. Les Verts sont entrés en ce stage hier au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, en prévision des deux premiers matchs des qualifications (Gr I) de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027. L'équipe nationale recevra d'abord la Zambie, vendredi prochain au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (20h), avant de se rendre à Bujumbura pour défier le Burundi, le mardi 29 septembre (14h). Les coéquipiers de Ramy Bensebâini disputeront ensuite un match amical face au Niger, dirigé désormais par le technicien algérien, Nabil Neghiz, le mardi 6 octobre à Tizi-Ouzou (20h30). Le Bureau fédéral de la FAF avait chargé, le 5 septembre dernier, l'ancien international de conduire l'équipe nationale A en prévision des prochaines échéances.

Besoin d'une voiture fiable à un prix abordable ?

MLV Location de Voiture vous propose des véhicules adaptés à vos besoins, avec des tarifs compétitifs et des offres spéciales réservées aux entreprises.

Location de véhicules avec ou sans chauffeur

Service de chauffeur disponible pour vos déplacements professionnels, personnels, transferts et autres besoins.

MLV LOCATION DE VOITURE DRARIA ALGER



Que ce soit pour vos déplacements personnels, professionnels ou pour vos besoins d'entreprise, profitez d'un service de location simple, pratique et accessible.

Adresse : Draria, Alger

Téléphone / WhatsApp / Viber : 0792 68 08 24
Email : mohamedchakibmehalla47@gmail.com
MLV Location de Voiture — Votre mobilité, notre priorité !
Des prix abordables • Des offres avantageuses • Des offres spéciales entreprises • Avec ou sans chauffeur.